

**CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES  
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION**

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 40 - Juin 2008

---

## **Histoire des sports**

### **Sommaire**

Pauline Milani, Editorial : <i>L'histoire du sport au Jura... mais quel Jura?</i> .....	3
Paul Dietschy, <i>L'histoire du sport en France</i> .....	4
Michel Hauser, <i>A propos d'histoire du football, ou de la difficulté d'aller droit au but...</i> .....	6
Roger Besson, <i>La place du sport d'élite jurassien sur l'échiquier suisse : quelle présence en football et en hockey sur glace ?</i> .....	8
Mattia Piattini, <i>Les manifestations sportives franco-suissees : un aspect méconnu du retour à la normale à la frontière jurassienne (1945-1950)</i> .....	15
Yves Morales, <i>Quelques repères pour une histoire des sports d'hiver dans le Jura suisse et français : le transfert culturel en perspective.</i> .....	17
Jean-Nicolas Renaud, <i>Les matchs de rugby Saint-Claude – Genève, une parenthèse hors de l'évolution sportive française avant la première guerre mondiale ?</i> .....	31



## L'histoire du sport au Jura... mais quel Jura?

Le sport peut-il être objet d'étude? Au-delà des événements de masse de cette année (Eurofoot, JO), la question est légitime : le sport a-t-il une histoire? Et, puisqu'inévitablement il faut répondre par l'affirmative, quelle est cette histoire dans nos contrées jurassiennes?

Au Jura, il s'agit d'un champ encore relativement en friche, et, sans oublier quelques monographies pionnières, il reste encore passablement de pratiques à historiciser. D'où l'importance, comme le souligne ici Michel Hauser, chef de l'Office cantonal de la culture, que les associations sportives mènent une réflexion sur leur propre histoire et notamment dans la perspective de conservation de leurs archives. Car l'histoire du sport permet des recherches riches et variées, comme le présent recueil d'articles le montre. Que l'on privilégie l'aspect culturel, politique ou économique, les pratiques sportives se révèlent être une source riche pour l'étude des sociétés contemporaines. Dans le présent recueil, Mattia Piattini, doctorant à l'université de Fribourg, met en lumière une manière de renouer les liens entre la Suisse et la France à travers les manifestations sportives de l'immédiat après-guerre. S'appuyant sur les outils de la géographie, Roger Besson s'interroge sur le sport de haut niveau dans le canton et pose une question qui reste à développer : la création du canton a-t-elle favorisé ce développement?

Mais les questionnements sont loin d'avoir été épuisés et les contributions provenant de « l'autre Jura », le voisin français, sont là pour nous donner des pistes d'approches supplémentaires. Ce numéro a voulu en effet ouvrir un dialogue (qu'on veille à ce qu'il ne reste pas un monologue!) avec nos collègues français. Trois d'entre eux ont bien voulu se prêter à l'exercice, et nous en profitons pour les en remercier ici.

Le tour d'horizon historiographique proposé par Paul Dietschy, maître de conférence à l'Université de Besançon, présente une bibliographie précieuse pour toute recherche en histoire du sport, y compris dans notre coin de Jura. Yves Morales, maître de conférences à l'Université de Toulouse, nous livre une analyse comparative des modes de diffusion des pratiques du ski et du tobogganing dans le massif jurassien, faisant la preuve une fois de plus de la richesse des questionnements croisés. Ce même soucis de faire dialoguer des aires nationales (ou devrait-on dire culturelles?) voisines amène Jean-Nicolas Renaud, doctorant à l'université de Franche-Comté, à analyser l'avènement du football dans le Jura français en s'appuyant sur les liens de sociabilités noués entre le FC Saint-Claude et le FC Servette.

On le voit, donc, ce numéro se veut avant tout transfrontalier, et aimerait, dans un souci d'émulation, contribuer à élargir les perspectives de l'histoire du sport au Jura, tant d'un point de vue des outils d'analyse que du point de vue des espaces géographiques. Vous remarquerez toutefois l'absence d'historienne dans ce recueil, qui n'est pas due, loin s'en faut, à un choix délibéré... La sociologie de l'historiographie du sport reste à faire!

Nous ne pouvons terminer cette petite introduction sans vous souhaiter à toutes et tous une année 2008 pleine de joies sportives!

PAULINE MILANI

## L'histoire du sport en France

Plus de vingt ans après les travaux pionniers parus d'abord en anglais (Richard Holt) puis en français (Pierre Arnaud, Georges Vigarello et Alfred Wahl), le sport est devenu en France un objet d'investigation qui attire un nombre croissant de chercheurs issus aussi bien des facultés d'histoire que des départements des sciences du sport des universités (UFR STAPS). De même, les colloques et séminaires organisés par le Centre d'histoire de Sciences Po, les différents pôles d'histoire du sport développés au sein des UFR STAPS de Lyon, Strasbourg, Arras ou encore Besançon, sans oublier les Carrefours d'Histoire du Sport tenus tous les deux ans, témoignent de la vitalité de la recherche historique sur ce sujet original.

Des synthèses et ouvrages collectifs récents proposent des panoramas plus ou moins exhaustifs de ces travaux. De manière générale, l'histoire du sport suit les inflexions des grands champs historiographiques. Ainsi, l'émergence de l'histoire des femmes et du genre a suscité bien des vocations, notamment des thèses d'histoire comparée comme celle de Xavier Breuil sur l'histoire du football féminin<sup>1</sup>. De même, l'hégémonie d'une histoire culturelle investissant les bastions traditionnels du politique et des relations internationales a renouvelé le genre d'une histoire politique du sport comme le prouvent les recherches de Patrick Clastres sur Pierre de Coubertin, la thèse récemment soutenue par Fabien Archambault sur la médiation politique du football dans l'Italie républicaine<sup>2</sup>, celle de Daphné Bolz sur les stades de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie ou encore des ouvrages collectifs sur les Coupes du monde de football. Travaux d'histoire sociale et monographies régionales restent encore très prisés, à l'instar de la thèse remarquée de Marion Fontaine sur le sport dans le bassin minier de Lens<sup>3</sup> et des études de Didier Rey sur la Corse et son football ou de Claude Boli sur l'histoire de Manchester United.

Enfin, l'histoire du sport est un champ qui, en se développant, se divise et se spécialise par objet allant d'un des plus anciens, l'éducation physique et sportive, notamment en raison de la forte implication de l'Etat français en la matière et des enjeux « identitaires » de la « corporation » des enseignants d'éducation physique, à des approches par discipline. Le football se taille bien évidemment la part du lion, en raison des succès récents des footballeurs français mais aussi de l'attraction-répulsion suscitée par un sport longtemps méprisé par les intellectuels français.

PAUL DIETSCHY

### *Bibliographie indicative*

#### **Synthèses et outils de travail récents**

Nicolas Bancel et Jean-Claude Gayman, *Du guerrier à l'athlète. Eléments d'histoire des pratiques corporelles*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

Françoise Bosman, Patrick Clastres et Paul Dietschy, *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006.

Paul Dietschy et Patrick Clastres, *Sport, société et culture en France du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hachette, coll. Carré histoire, 2006.

Thierry Terret, *Histoire du sport*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Ques sais-je ?, 2007.

---

1 Xavier Breuil, *Femmes, culture et politique : histoire du football féminin en Europe de la Grande Guerre jusqu'à nos jours*, Metz, Université de Metz, 2007.

2 Fabien Archambault, *Le contrôle du ballon. Les catholiques, les communistes et le football en Italie, de 1943 au tournant des années 1980*, Grenoble, Université Grenoble 2, 2007

3 Marion Fontaine, *Les « Gueules Noires » et leur club. Sport, sociabilités et politique à « Lens les Mines (1934-1956)»*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2006.

Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport du Second Empire au régime de Vichy et Histoire du sport en France de la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007.

### **Histoire culturelle et politique du sport**

Fabien Archambault, Loïc Artiaga et Gérard Bosc, *Double jeu. Histoire du basket-ball entre France et Amériques*, Paris, Vuibert, 2007.

Daphné Bolz, *Les Arènes totalitaires. Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS éditions, 2008.

Patrick Clastres, « Inventer une élite. Pierre de Coubertin et la "chevalerie sportive" », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n° 22, 2<sup>e</sup> semestre 2005, pp. 275-296.

Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde de football*, Paris, Vuibert, 2006.

André Gounot, Denis Jallat et Benoît Caritey (dir.), *Les Politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

Fabien Groeninger, *Sport, religion et nation. La Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Pierre Milza, François Jéquier et Philippe Tétart (dir.), *Le pouvoir des anneaux. Les Jeux olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*, Paris, Vuibert, 2004.

### **Monographies régionales ou locales**

Claude Boli, *Manchester United, l'invention d'un club. Deux siècles de métamorphose*, Paris, La Martinière, 2004.

Didier Rey, *La Corse et son football 1905-2000*, Ajaccio, Albiana, 2003.

Christian Vivier, *La sociabilité canotière, la Société nautique de Besançon*, Paris, L'Harmattan, 1999.

### **Histoire du sport féminin**

*Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, numéro spécial « Le genre du sport », n° 23, 2006.

Laurent Guido et Gianni Haver (dir.), *Images de la femme sportive*, Genève, Georg-Musée Olympique, 2003.

### **Histoire des disciplines sportives et de l'éducation physique**

Mickaël Attali et Jean Saint-Martin, *L'Éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Paris, Armand Colin, 2004.

« Football, sport mondial et sociétés locales », *Histoire et sociétés. Revue européenne d'histoire sociale*, n° 18-19, juin 2006, dossier coordonné par Olivier Compagnon et Paul Dietschy.

Yvan Gastaut et Stéphane Mourlane (dir.), *Le football dans nos sociétés. Une culture populaire 1914-1918*, Paris, Autrement, 2006

Jean-Yves Guillain et Patrick Porte (dir.), *La Planète est rugby. Regards croisés sur l'Ovalie*, tome II, Biarritz, Atlantica, 2007.

Jean-Luc Martin, *Histoire de l'éducation physique sous la Ve République. L'élan gaullien, 1958-1969*, Vuibert, 2004, réédition.

Alfred Wahl (textes réunis par), *Aspects de l'histoire de la Coupe du monde de football*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2007.

## A propos d'histoire du football, ou de la difficulté d'aller droit au but...

Ainsi que le démontre la consultation des bibliographies, l'histoire des sports, en pays jurassien, procède encore essentiellement de la démarche commémorative, à l'occasion d'un jubilé de société ou d'association. Cela est particulièrement manifeste en ce qui concerne le football, désormais plus que centenaire dans la région: nombreux sont les clubs qui, pour ponctuer l'un de leurs anniversaires marquants, suscitent l'édition d'une monographie, plus ou moins étoffée, aux fins d'évoquer heurs et malheurs de leur existence. Les approches synthétiques de l'histoire de ce sport demeurent donc rares. La première a paru il y a plus de trente ans<sup>4</sup> déjà sous la plume d'Alain Meury, alors aussi jeune journaliste que joueur, qui s'attacha à « décrire l'évolution du football dans notre région, en ne retenant que les faits qui expliquent cette évolution »<sup>5</sup>; bien qu'elle fasse la part belle à la chronique, et malgré l'absence d'appareil critique ou de références précises, elle demeure, à ce jour, essentielle pour la période qu'elle couvre. Il y aurait cependant beaucoup à faire et à dire, assurément, pour une approche actualisée et globale de l'histoire du football dans le Jura, considérée non pas sous ses seuls aspects sportifs ou événementiels, mais mesurée aussi à l'aune de ses paramètres sociaux ou sociologiques, économiques, politiques, voire architecturaux ou urbanistiques.

L'une des difficultés majeures – sinon la principale – tiendra sans doute à la collecte des sources. Associé récemment à la rédaction de deux publications liées à l'histoire du football dans le Jura, le soussigné a pu en faire l'expérience.

Dans la plaquette publiée pour le centenaire du Football-Club Porrentruy<sup>6</sup>, il s'est agi de proposer, après le traditionnel historique<sup>7</sup> de cette société sportive, un descriptif<sup>8</sup> de l'évolution des installations de jeu du club. L'idée d'une telle contribution, a priori plutôt inédite, était née d'un banal et bref constat à la lecture d'un ouvrage<sup>9</sup> consacré à l'architecture bernoise du milieu du 20<sup>ème</sup> siècle: la tribune du stade de Porrentruy, construite en 1949, est une réalisation digne d'intérêt au regard des spécialistes. Restait à éclaircir les circonstances de cette construction et, plus généralement, à révéler l'évolution des infrastructures dont le club avait pu bénéficier sur le cours de son premier siècle d'activité. Force fut de constater bien vite que les sources de renseignement principales n'étaient pas détenues par la société sportive elle-même. D'abord, ses propres archives se bornent aux années les plus récentes. Du reste, elle confia dès 1933 la responsabilité de ses installations à un organisme autonome – la Société du Parc des Sports du Tirage – dont les documents, jusqu'à preuve du contraire, n'ont pas été conservés. Aussi fallut-il recourir à d'autres sources. Le dépouillement de la presse (surtout du journal *Le Jura* publié dans la ville même) se révéla précieux, en particulier pour les années initiales et de l'entre-deux-guerres. La consultation des permis de construire et des actes de notaires, aux Archives cantonales jurassiennes auprès de l'Office de la culture, permit de préciser la chronologie et la nature des divers aménagements successifs; de la sorte, il fut possible d'obtenir en outre des plans de construction originaux. Quelques témoignages oraux glanés auprès d'anciens responsables ou joueurs du club apportèrent également d'utiles compléments d'information. Enfin, l'obtention de photographies s'avérait indispensable pour préciser et illustrer le propos: en plus de celles qui purent être trouvées dans les

4 Alain Meury, *Le football jurassien*, Delémont, 1975, 142 p.

5 *Op. cit.*, p. 9.

6 *FC Porrentruy 1904-2004*, 2004, 58 p.

7 C'est Claude Rebetez, alors président du FC Porrentruy, qui a retracé les origines, l'évolution et les exploits sportifs du club (pp. 5-26).

8 *Les infrastructures*, par Michel Hauser. In : *FC Porrentruy 1904-2004*, pp. 27-39.

9 Bernhard Furrer : *Départ dans les années cinquante. L'architecture pendant la guerre et l'après-guerre dans le canton de Berne 1939-1960*, Berne, 1995, 281 p.

institutions publiques (Archives cantonales, musée de la place), maints documents, souvent inédits, purent être réunis à la faveur d'un appel lancé auprès d'anciens membres du club ou de collectionneurs.

Le défi était autre à propos du centenaire de l'Association jurassienne de football (AJF), célébré en 2007: il s'agissait de retracer l'histoire de cet organisme faitier sur le cours d'un siècle entier, alors même qu'il s'avérait d'emblée que les sources documentaires, malgré l'importance de l'organisme en cause, seraient ténues. Les premiers contacts noués avec les responsables de l'Association débouchèrent en effet sur de piètres constats : hormis les procès-verbaux conservés pour sa période de fonction par le président, en exercice depuis 1997, les plus anciennes archives ne seraient pas antérieures aux années 1980 et consisteraient essentiellement en pièces comptables; quant aux données immédiatement disponibles, elles se bornaient à quelques considérations, sous forme d'un « bref historique » d'une cinquantaine de lignes, dans une plaquette<sup>10</sup> éditée à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire, et aux articles de presse qui s'étaient alors ensuivis. A ce stade (si l'on peut employer cette expression quand il s'agit de football !), il fallut se poser la question du principe même : tenterait-on bel et bien d'établir un nouvel historique, plus étoffé que celui paru vingt-cinq ans auparavant, ou s'en tiendrait-on, vaille que vaille, à mettre l'accent sur le dernier quart de siècle ?

La ténacité, « mère de toutes les batailles » pour l'historien, permit de trancher. A force d'investigations et d'insistance, y compris auprès d'anciens dirigeants, il fut possible d'apprendre que « peut-être, dans un local de matériel de l'Association », se trouveraient « encore » des documents de portée historique. C'est ainsi qu'un beau jour de 2006, l'un de ces responsables émérites s'en vint avec un plein cabas de registres : il s'agissait des procès-verbaux du comité de l'Association, conservés depuis mai 1953. Une approche historique dûment documentée devenait ainsi possible. Fallait-il cependant espérer davantage ? Le dépouillement de ces comptes rendus de séances apporta bientôt une réponse plutôt négative, sous la forme d'une brève note incidente de 1970: "A la demande du caissier, il est décidé que les archives de l'AJBF peuvent être détruites après 5 ans"<sup>11</sup>. Et de fait, il ne fut guère possible, si ce n'est pour les années les plus récentes, de trouver des pièces de correspondance, rapports annuels et autres bilans d'activité de première main.

Restait à « couvrir » la première moitié de vie de l'Association, de sa fondation en 1907 jusqu'en 1953. Tout naturellement, c'est dans la presse régionale qu'il fallait chercher d'abord la trace de sa constitution et, si possible, de ses premières années d'activité. Une telle démarche permit non seulement de préciser les origines, mais aussi de constater que le comité, bien vite, avait renseigné ses membres et le public par le truchement du journal *Le Démocrate*, d'abord officieusement, puis, dès la fin des années 1920, sous la forme de « communiqués officiels » assez aisément repérables à la faveur de leur graphisme. C'est sur cette base que purent être retracées les grandes lignes de l'histoire de l'Association à ses débuts.

Quelles conclusions peut-on tirer de ces deux démarches, abouties en 2004 et 2007, à propos de l'histoire du football en pays jurassien ? A l'instar de la Suisse toute entière, où le sport, comme dédaigné des milieux académiques, n'occupe encore – nonobstant la densité exceptionnelle des associations sportives – qu'une place marginale dans l'historiographie<sup>12</sup>, le Jura ne dispose pas de

10 *AJF 75<sup>e</sup> anniversaire 1907-1982*, 1982, 20 p. ill.

11 Procès-verbaux du comité de l'association, séance de Cornol, 25 septembre 1970 (à noter qu'alors l'appellation officielle était encore *Association jurassienne bernoise de football*, en abrégé AJBF).

12 Au plan international, les Anglais, assez logiquement, semblent avoir « tiré les premiers », si l'on fait référence à l'ouvrage *Association Football and English Society 1863-1915*, paru en 1980 sous la signature de Tony Mason, et qui passe pour le premier ouvrage « savant » consacré au football. La France n'est pas en reste, grâce notamment aux travaux du professeur messin Alfred Wahl, auteur d'une première « histoire scientifique » du football français publiée sous le titre *Les Archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*. Les recherches, depuis lors, se

véritables études exhaustives et approfondies sur l'évolution de « son » football. Des jalons ont été posés, soit au travers d'une approche globale (on pense ici à l'ouvrage précité d'Alain Meury), soit par le truchement de quelques recherches, plus ou moins circonstanciées, à l'occasion d'anniversaires de clubs ou, désormais aussi, de l'association faîtière. Cependant, le champ d'investigations, assurément, reste vaste. On en appellera donc, tout à la fois, aux jeunes historiens et à leurs mentors des milieux académiques pour qu'ils y prêtent attention. Mais la plus vibrante exhortation s'adressera aux dirigeants ou responsables de sociétés sportives, pour qu'ils participent à la construction de l'histoire de leur groupement en veillant à la conservation des documents que celui-ci a produit et produira encore<sup>13</sup>. Négliger ses archives, pour un club ou une association de football, équivaut en somme à concéder un auto-goal...

MICHEL HAUSER

### **La place du sport d'élite jurassien sur l'échiquier suisse : quelle présence en football et en hockey sur glace ?**

Le sport soulève des enjeux, tant économiques, sociaux, culturels que politiques, sans cesse plus importants. De ce fait, le sport est très souvent décrit comme un miroir de la société. D'un point de vue géographique, on peut donc logiquement espérer y déceler le reflet des structures et des inégalités spatiales. Dans cette perspective, cet article propose une réflexion sur la relation entre sport de haut niveau et hiérarchies territoriales, en envisageant le cas d'une région périphérique comme le canton du Jura. Il s'agit pour ce dernier de revenir brièvement sur la chronologie de l'apparition du sport d'élite. L'analyse effectuée ici porte sur les deux sports d'équipes les plus populaires en Suisse : le football et le hockey sur la glace.

#### **Modèles de localisation et logiques économiques**

Etant donnés les enjeux économiques qui existent dans des sports comme le football ou le hockey sur glace, il est fréquent de comparer le fonctionnement des équipes de haut niveau à celui des entreprises (Dobson et Goddard 2001). Si le statut de ces entreprises de spectacle est particulier, notamment en raison du caractère aléatoire des compétitions, leur existence repose en grande partie sur les ressources financières qu'elles ont à disposition. L'investissement nécessaire doit notamment couvrir les dépenses liées aux infrastructures, à l'engagement de sportifs, entraîneurs et administrateurs, ainsi qu'aux frais occasionnés par la participation aux compétitions (les déplacements par exemple). En Suisse, une équipe de football coûte généralement, par saison, plus de cinq millions de francs en Super League, et plus d'un million en Challenge League. Des budgets d'un ordre de grandeur équivalent sont déclarés par les clubs hockey sur glace de ligue nationale A

---

développent à la faveur d'initiatives individuelles, mais aussi collectives, dont celle de l'association *We are Football Association. Cultures, Mémoire, Histoires*, fondée par des historiens universitaires pour promouvoir une histoire plurielle centrée sur le football considéré comme « lieu de mémoire ».

13 La première démarche est interne au club : il s'agit de pourvoir à la conservation des documents essentiels, tels que procès-verbaux, pièces de correspondance, registre des membres, statuts successifs et dispositions réglementaires, documents de construction, permis officiels, photographies et autres témoignages iconographiques, etc. Ce travail de conservation doit faire l'objet d'une attention plus particulière au moment de la passation de pouvoirs entre dirigeants. Et il convient pour les sociétés, en définitive, de savoir qu'il existe des institutions dont la vocation foncière est de conserver des archives : des organismes comme Mémoires d'ici, à Saint-Imier, ou les Archives cantonales jurassiennes, à Porrentruy (Office de la culture), sont en mesure de fournir des conseils ou d'accueillir des fonds.

et B.

Compte tenu de l'importance des logiques économiques dans le sport de haut niveau, différents modèles fondateurs en géographie, tels les modèles « centre-périphérie » ou les théories des lieux centraux, ont été adaptés pour expliquer la distribution spatiale des équipes les plus compétitives (Augustin 1995). Selon ces modèles, il existe un lien fort entre les performances sportives et les hiérarchies territoriales. La présence d'équipes de haut niveau repose en effet sur des ressources qui dépendent fortement des caractéristiques économiques des entités géographiques dans lesquelles elles se situent. De ce point de vue, des régions centrales, plus riches et plus peuplées, partent en principe avec une longueur d'avance. La présence d'un bassin de population et d'investisseurs offre un potentiel supérieur non seulement en termes de ressources financières mais constitue également des aires de recrutement plus denses en ce qui concerne les sportifs et les spectateurs. La concentration spatiale d'acteurs et de ressources permet en outre certains avantages liés autant à la présence d'infrastructures de meilleure qualité qu'à une plus grande accessibilité.

A l'échelle suisse, et dans le cas des deux principaux sports d'équipe que sont le football et le hockey sur glace, les modèles associant performances sportives et centralité semblent se vérifier du moins en partie, comme le montrent les analyses statistiques suivantes, effectuées à l'échelle des cantons.

### Centralité et performance sportive

Différents éléments peuvent être mobilisés pour déterminer le caractère central ou périphérique d'une région. Parmi ceux-ci, les plus courants renvoient à la concentration de populations et de richesses, au niveau de vie, à la capacité d'innovation ou à la capacité d'attraction (Reynaud 1981). Sur cette base, on utilise une sélection de variables<sup>14</sup> pour construire un indicateur permettant de situer chaque canton sur une échelle de centralité. Les données à partir desquelles il est calculé proviennent pour la plupart du dernier recensement de la population réalisée en 2000 par l'Office fédéral de la statistique<sup>15</sup>. Si l'indice de centralité ainsi constitué ne renvoie qu'une image imparfaite des hiérarchies territoriales, il permet néanmoins d'en dégager des tendances nettes (fig.1). D'un côté, avec des valeurs très positives, cinq cantons affichent un degré élevé de centralité : Genève (5.0), Bâle-Ville (4.3), Zurich (3.5), Zoug (3.0) et Vaud (2.0). A l'autre extrémité, cinq régions présentent des valeurs très négatives : Uri (-2.9), Obwald (-3.0), Jura (-3.0), Glaris (-3.1) et Appenzell Rhodes-Intérieures (-3.2). Si l'on suit les modèles théoriques, le profil nettement périphérique du canton du Jura constitue a priori un environnement peu propice à l'apparition du sport de haut niveau.

Pour mesurer la performance sportive des cantons en football et en hockey sur glace, on peut utiliser un indice de présence à haut niveau. Compte tenu des différents systèmes de compétition ainsi que des modifications fréquentes que ceux-ci peuvent connaître, le haut niveau est défini d'après un critère fixe correspondant au classement atteint par les équipes à la fin de la saison, en faisant abstraction des sauts qui existent entre les échelons de compétition<sup>16</sup>. Le seuil retenu – les 20 premiers pour chaque sport – permet en outre de s'affranchir des problèmes posés par les formes

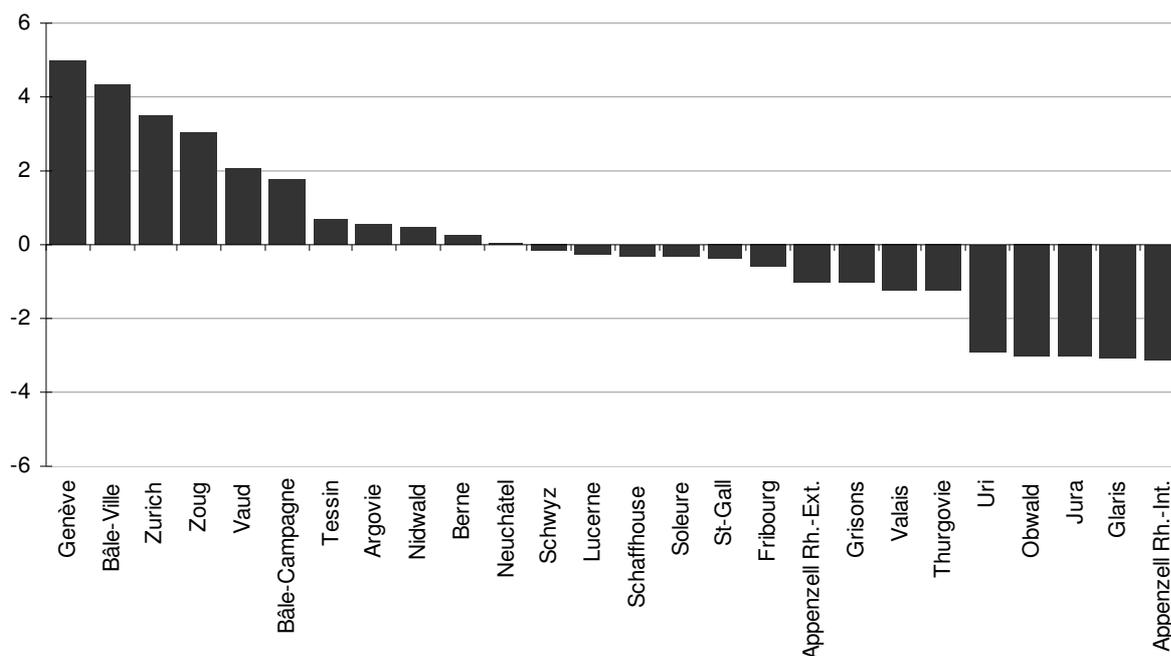
14 Les variables utilisées sont : le revenu cantonal (exprimé en logarithmes) ; le taux d'urbanisation (qui représente la part de la population vivant en zone urbaine) ; la densité nette (qui représente le rapport entre la population et les surfaces d'habitat et d'infrastructure) ; la proportion d'actifs dans le secteur tertiaire ; la part de la population de plus de 15 ans ayant suivi des études supérieures ; la proportion d'actifs appartenant aux catégories socioprofessionnelles supérieures (parmi lesquelles sont compris les professions libérales, les dirigeants et les professions intellectuelles et d'encadrement). L'indice de centralité est calculé à partir d'une analyse en composantes principales. Cette méthode statistique permet de résumer l'ensemble de l'information contenue par les sept variables en un seul axe factoriel expliquant plus de deux tiers (69%) de la variance totale.

15 Le calcul de la densité nette fait appel aux données de la Statistique Suisse de la Superficie (1992-1997), tandis que le revenu cantonal et le revenu par habitant proviennent de la statistique des Comptes Nationaux (2000).

16 De cette manière, le champion de la deuxième catégorie de jeu est placé après le dernier de la catégorie supérieure.

particulières que prennent les compétitions en fin de saison (les « play-offs » par exemple). L'indice de présence, exprimé en pourcentage, représente la place occupée au-dessus de cette limite par les équipes provenant d'une entité donnée, durant un certain nombre de saisons. Ainsi, entre 1993 et 1997<sup>17</sup>, le canton du Jura représente par exemple 2.8% des équipes classées parmi les vingt premières positions à l'échelle nationale en football et en hockey sur glace. Les analyses qui suivent portent sur les quinze dernières années de compétition. De cette manière, on peut distinguer les régions dans lesquelles le haut niveau est durable de celles où il est plus occasionnel.

**Figure 1 : Indice de centralité (2000)**



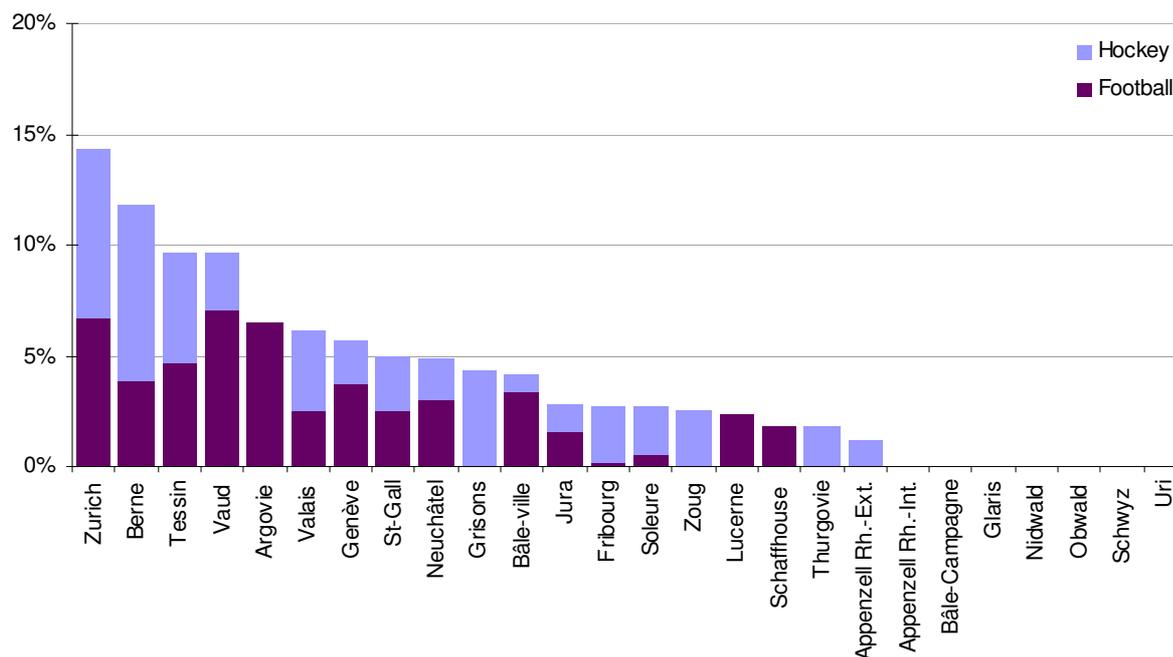
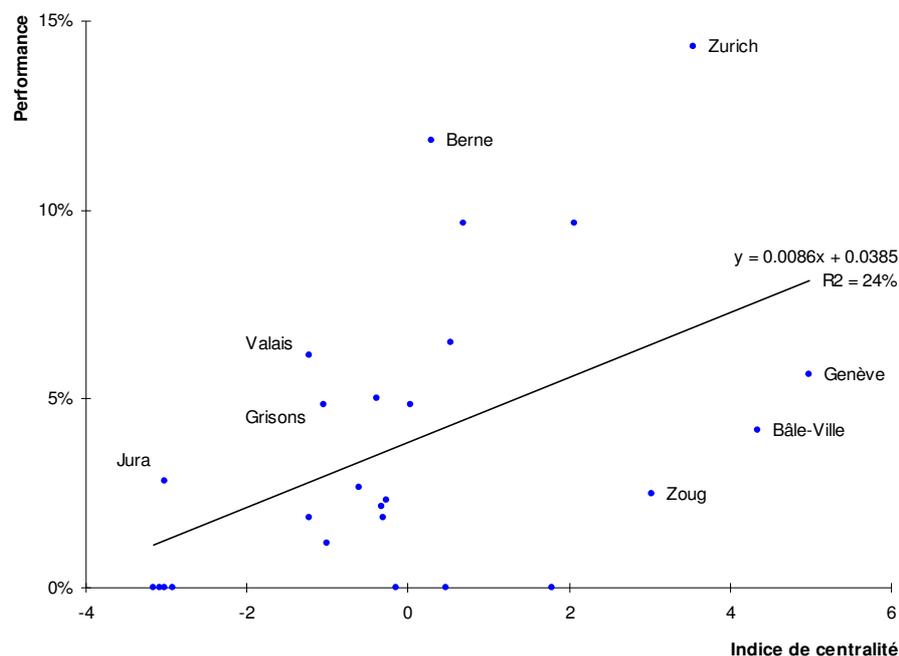
Au cours de la période étudiée, c'est le canton de Zurich qui enregistre la plus forte performance. Le score enregistré (14.3%) s'explique par la présence presque permanente de trois équipes parmi les vingt meilleures de chacune des deux disciplines<sup>18</sup>. La forte empreinte zurichoise se retrouve si l'on prend d'autres critères que le taux de présence, le canton ayant par exemple obtenu sept titres nationaux en football et six en hockey sur glace. Le canton de Berne est également bien placé. Son taux de présence dépasse la barre des 10%, en particulier grâce à ses représentants en hockey sur glace. Deux autres cantons, le Tessin et Vaud, s'approchent aussi de cette limite.

Si jusqu'ici les cantons cités s'illustrent à la fois en football et en hockey, la hiérarchie sportive qui se dessine par la suite se caractérise par une tendance à la spécialisation. Les cantons d'Argovie, de Lucerne et Schaffhouse ne sont présents à haut niveau qu'en football, Grisons, Fribourg, Zoug, Thurgovie et Appenzell Rhodes-Extérieures ne sont concernés que par le hockey sur glace.

Enfin, sept cantons (Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Glaris, Bâle-campagne et Appenzell Rhodes-Intérieures) ne possèdent aucun représentant ayant fait partie au moins une fois des vingt meilleures équipes suisses de sa discipline.

<sup>17</sup> La saison sportive s'étalant sur deux années civiles, les dates mentionnées sont celles de la fin de la compétition.

<sup>18</sup> Les Grasshoppers, le FC Zurich et le FC Winterthur en football ; les ZSC Lions, les Kloten Flyers, les GCK Lions, ainsi que le HC Bülach (au début de la période étudiée) en hockey sur glace.

**Figure 2 : Taux de présence à haut niveau (1993-2007)****Figure 3 : Indice de centralité (2000) et présence à haut niveau en football et en hockey sur glace (1993-2007).**

La comparaison du degré de centralité et de la performance sportive laisse rapidement apparaître des points de convergence. Ainsi Zurich et Vaud, cantons à forte centralité, sont parmi les plus présents à haut niveau dans les deux disciplines. Inversement, Uri, Obwald, Glaris et Appenzell Rhodes-Intérieures, se caractérisent à la fois par un profil périphérique et par l'absence d'équipe de haut niveau. Une analyse de régression (fig.3) permet de confirmer le caractère significatif de la relation entre les deux éléments<sup>19</sup>. Cette analyse montre clairement que plus un canton est central, plus celui-ci possède d'équipes compétitives. La centralité contribue pour environ 24% dans la

19 Risque d'erreur = 1%.

variance totale du taux de présence à haut niveau. Le modèle n'est toutefois pas parfait et certains cantons tendent à s'en écarter, impliquant par conséquent l'existence d'autres logiques. C'est le cas des cantons de Genève et Bâle-Ville dont les performances en football et en hockey sur glace sont inférieures à ce que laisse présager leur caractère fortement central. Inversement, les équipes valaisannes et grisonnes affichent un degré de présence assez élevé compte tenu du caractère plus périphérique de ces deux cantons.

### **La place du canton du Jura, une implantation historique ?**

Alors que son profil semble très peu propice au haut niveau, le Jura affiche des performances supérieures aux prévisions. Avec les SR Delémont en football et le HC Ajoie en hockey sur glace, la présence à haut niveau du canton repose même sur les deux sports. Cet élément est d'autant plus intéressant que le fait de s'illustrer dans les deux disciplines est également l'apanage de cantons à forte centralité. Au cours des quinze années prises en considération, les équipes jurassiennes ont en outre fait preuve d'une certaine régularité. Les SR Delémont ont terminé à neuf reprises parmi les vingt meilleurs, le HC Ajoie à huit reprises.

Si les performances du canton sont élevées, quelques nuances doivent toutefois être apportées. Les deux équipes n'ont que rarement atteint le plus haut niveau. Au cours des saisons 1993 à 2007, les SR Delémont n'ont participé que deux fois à la ligue nationale A, le HC Ajoie, une seule. Aucune des deux équipes n'a en outre jamais affiché l'ambition ni été en mesure de se mêler à la lutte pour le titre national. Le meilleur classement obtenu par les SR Delémont en fin de saison correspond à un dixième rang (deuxième du tour de promotion-relégation en 1999). En 1993, le HC Ajoie finit neuvième de la saison régulière mais est tout de même relégué en ligue nationale B.

Malgré les quelques réserves émises, la présence à haut niveau du canton du Jura reste élevée, surtout si l'on tient compte de son rang sur l'échelle de centralité. A titre indicatif, le canton affiche un taux de présence supérieur à Zoug, pourtant classé quatrième en termes de centralité. Dans le même ordre d'idées, les cantons dont l'indice de centralité est comparable à celui du Jura (Uri, Obwald, Glaris et Appenzell Rhodes-Intérieures) n'ont vu, tant en football qu'en hockey sur glace, aucun de leurs représentants atteindre les vingt premières positions.

L'exemple jurassien montre qu'il y a quelques exceptions dans les modèles fondés uniquement sur les logiques économiques. Comment donc expliquer les performances affichées par le canton ? Un des éléments souvent avancés pour expliquer la présence d'équipes compétitives dans une région périphérique repose sur l'existence d'une tradition du haut niveau. L'apparition précoce d'équipes évoluant au sommet de la hiérarchie sportive constituerait un avantage en termes de « savoir-faire » et d'expérience de la compétition, lié notamment au recrutement, à la formation ou à la maîtrise tactique. En outre, l'ancienneté du haut niveau lui conférerait une certaine forme d'authenticité. Autrement dit, le sport d'élite ferait partie du paysage et de l'identité locale, et justifierait de ce fait un intérêt populaire et des investissements plus marqués. Peut-on, dans le cas du canton du Jura, invoquer l'existence d'une tradition du haut niveau ? Pour répondre à cette question, il suffit de parcourir les classements des compétitions nationales depuis leur création.

Les championnats de football et de hockey sur glace ont progressivement mis sur pied durant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Dans ces deux sports les formules de championnat se stabilisent durant les années 1930 avec la constitution de ligues nationales. Aucune équipe jurassienne n'y prend part. En football, le meilleur représentant de la région est, à cette époque, le FC Porrentruy qui accède en 1935 en 1<sup>ère</sup> ligue. S'il s'agit alors de la deuxième catégorie de jeu, son format correspond encore à un championnat à caractère régional<sup>20</sup>. Après trois années de présence à ce niveau, l'équipe finit par être reléguée en deuxième ligue en 1938. Le meilleur classement (dixième sur douze) obtenu lors de cette brève apparition en première ligue correspond approximativement

---

20 Les équipes se répartissent en deux groupes (« Est » et « Ouest ») en fonction d'un critère de proximité géographique.

au 33<sup>ème</sup> rang de la hiérarchie nationale<sup>21</sup>. Alors qu'un championnat de ligue nationale B est organisé pour la première fois en 1945, le futur canton du Jura disparaît complètement des deux premiers échelons de compétition pendant plus de 20 ans. Il faut attendre les années 1960 pour voir le FC Porrentruy y accéder. En 1961, l'équipe fête sa promotion après une victoire contre le FC Berthoud lors du tour final de première ligue. Elle y reste cinq saisons consécutives. Après avoir atteint la quatrième place (le 18<sup>ème</sup> rang national), et lutté pour la promotion en ligue nationale, en 1965, le FC Porrentruy connaît la relégation au cours de la saison suivante. Il n'atteindra plus jamais ce niveau de compétition. Dans les années 1970, le FC Porrentruy est progressivement devancé par les SR Delémont qui deviennent le premier représentant jurassien<sup>22</sup> en football. Malgré six participations au tour de promotion (en 1971, 1973, 1975, 1979, 1982 et 1983), ce n'est qu'en 1991 que le club parvient à se hisser en ligue nationale B et obtient les résultats que l'on a décrits précédemment. De ce bref historique, il ressort donc que l'existence du football de haut niveau dans l'actuel canton du Jura est un fait récent.

Le constat est encore plus net en ce qui concerne le hockey sur glace. Le sport ne s'implante que tardivement, juste après la Deuxième Guerre Mondiale, avec la création d'équipes à Delémont, Courrendlin et Courtételle. Celles-ci jouent sur des patinoires naturelles (sans système de réfrigération) qui sont largement tributaires des conditions météorologiques. De ce point de vue, il n'est pas possible de rivaliser ni avec les équipes des stations touristiques de hautes montagnes, qui bénéficient de conditions d'entraînement plus régulières, ni surtout avec celles qui peuvent profiter de patinoires artificielles, construites progressivement dès les années 1930<sup>23</sup>. Ces infrastructures représentent toutefois des investissements importants que seules, dans un premier temps, les grandes villes peuvent se payer. Le développement du haut niveau, dans des régions de basse ou de moyenne altitude a par conséquent été largement tributaire de l'existence d'infrastructures. La patinoire artificielle de Porrentruy, la première du canton, n'est construite qu'en 1973<sup>24</sup>. Une dizaine d'années plus tard, le HC Ajoie se hisse pour la première fois en Ligue nationale B.

L'existence d'une tradition du haut niveau ne permet donc pas d'expliquer la performance des équipes du canton du Jura. Le football et le hockey sur glace ne sont par ailleurs pas les seuls sports pour lesquels le sport d'élite est un fait récent. En basketball, le BC Boncourt fait partie des meilleures formations du pays. Celui-ci a même décroché deux titres nationaux, en 2003 et 2004. Créé seulement en 1980, le club atteint la ligue nationale en 1997. Auparavant, aucune équipe jurassienne ne s'était jamais illustrée sur les parquets helvétiques à ce niveau. Un constat identique peut être fait en volleyball féminin où, depuis 2000, l'équipe de VBC Franches-Montagnes est le premier représentant du canton à militer en ligue nationale A.

D'autres éléments doivent donc être envisagés pour comprendre les résultats récents obtenus par les clubs jurassiens. A ce titre, difficile de ne pas voir dans la chronologie de l'apparition du haut niveau un lien avec la création du canton. Ce point mériterait d'être approfondi, ce que l'on ne fera pas ici, en analysant plus en détail, d'une part la place du sport dans l'expression de sentiments d'appartenance et de revendications identitaires, et d'autre part, le rôle des collectivités locales et cantonales dans la promotion de conditions permettant l'apparition du sport d'élite.

---

21 Il y a en effet 14 équipes en LNA et trois poules de 12 équipes en première ligue. Le FC Porrentruy obtient à deux reprises (1936 et 1937) le dixième rang du groupe « ouest ».

22 Dépassé une seule fois, en 1976 par le FC Boncourt.

23 Le Dolder de Zurich, inauguré en 1930, est la première patinoire artificielle de Suisse. Elle sera suivie par quatre autres réalisations : les patinoires de Monruz à Neuchâtel (1932), du Ka-We-De à Berne (1933), du Margarethenpark à Bâle (1934) et de Montchoisi à Lausanne (1938). Les premières patinoires artificielles sont érigées en plein air. Ce n'est que dans les années 1950 que les premières patinoires couvertes sont construites (le Hallenstadion de Zurich notamment).

24 Il s'agit toutefois d'une patinoire couverte, ce qui n'est pas encore la norme à ce moment.

## Conclusion

Les analyses ont montré qu'il existe un lien significatif en Suisse entre les performances sportives et les hiérarchies territoriales. Les cantons centraux obtiennent de meilleurs résultats que les cantons périphériques. Le canton du Jura, présent à haut niveau dans plusieurs sports importants, comme le football et le hockey sur glace, constitue indiscutablement un cas atypique. Le contexte économique représente toutefois un élément déterminant pour expliquer la distribution géographique du sport d'élite. Ainsi, malgré leur régularité, les équipes du canton du Jura semblent faire face à des difficultés croissantes pour mobiliser les budgets de plus en plus importants nécessaires à la participation aux championnats nationaux. En outre, les conditions dictées par les fédérations sportives sont également de plus en plus sélectives, notamment en ce qui concerne les infrastructures. De ce point de vue, tant en football et en hockey sur glace, des investissements seront nécessaires. Ceux-ci risquent de menacer sérieusement la pérennité d'un haut niveau encore trop récent pour pouvoir revendiquer leur existence par un ancrage historique.

ROGER BESSON<sup>25</sup>

## Bibliographie

- Augustin, Jean-Pierre. 1995. Sport, géographie et aménagement. Paris: Nathan.
- Besson, Roger. 2004. Performances sportives, hiérarchies territoriales : une géographie du sport d'élite en Suisse (1991-2000). Géo-Regards n°63. Neuchâtel : Institut de Géographie.
- De Weck, Hervé. 1983. Patinoire couverte d'Ajoie, Hockey Club d'Ajoie : 1973-1983. Petite histoire d'une symbiose et des avantages de l'initiative privée. Porrentruy: Patinoire couverte d'Ajoie.
- . 1998. Le Hockey-Club Ajoie, 1973-1998, ou les aléas d'un club de hockey dans une petite région aux confins de la Suisse. Porrentruy: Hockey-Club Ajoie.
- Dobson, S., and J-A. Goddard. 2001. The economics of football. Cambridge: Cambridge University Press.
- Association Jurassienne de Football, 2007. 1907-2007, 100 ans de passion. Delémont: AJF.
- Meury, Alain. 1975. Le football jurassien. Delémont.
- Reynaud, Alain (Ed.). 1981. Société, espace et justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale. Paris: Presses universitaires de France.

---

25 Institut de géographie, Université de Neuchâtel

## Les manifestations sportives franco-suissees : un aspect méconnu du retour à la normale à la frontière jurassienne (1945-1950)<sup>26</sup>

*«Vous avez bien voulu me faire parvenir, par l'intermédiaire de M. le Sous-Préfet de Montbéliard, un magnifique ouvrage sur le Jura bernois et je suis particulièrement sensible à cette délicate attention. J'ai vivement regretté de ne pouvoir me rendre à Porrentruy le 21 mai pour assister à la belle rencontre sportive que constituait la deuxième phase du match auquel j'avais eu le plaisir de vous rencontrer le 11 mars 1945. Je conserve le meilleur souvenir de cette manifestation sportive et j'aurais été très heureux de vous retrouver en Suisse avec les joueurs de Porrentruy. J'éprouve d'ailleurs toujours une vive satisfaction lorsque je me rends dans cette ville et je souhaite avoir prochainement l'occasion de vous rencontrer à nouveau»<sup>27</sup>.*

Cet extrait d'une lettre que le Préfet du Doubs adresse au Président du Football-Club Porrentruy, le 26 mai 1945, est intéressant pour au moins deux raisons: il révèle, d'une part, la reprise des relations transfrontalières entre l'Ajoie et le Département du Doubs au lendemain de la guerre; d'autre part, il nous incite à regarder les rencontres sportives sous un angle qui dépasse le simple cadre du sport. Si l'on veut comprendre l'importance des manifestations sportives franco-suissees dans l'immédiat après-guerre, il faut en effet les replacer dans le contexte dans lequel elles se déroulent.

Plus de 10'000 Suissees sont dispersés en Franche-Comté après 1945. Le Consul de Suisse à Besançon, dont les activités couvrent les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, se trouve confronté à une surcharge de travail. La question de l'assistance aux sinistrés et celle des dommages de guerre est au centre de ses préoccupations. Nommé consul de Suisse le 4 juin 1945, Christophe de Tschudi doit encore faire face aux problèmes d'intégration et aux difficultés économiques d'une partie de ses compatriotes, notamment les Suissees alémaniques. A cela s'ajoute des affaires beaucoup plus compromettantes liées à l'épuration, qui, dans l'immédiat après-guerre, concernent quelques ressortissants suissees. A cause de l'importance de ces problèmes, le Consulat suisse de Besançon devient le premier en France à créer des agences consulaires: celle de Belfort ouverte en septembre 1946, celle de Vesoul en juillet 1947<sup>28</sup>. De l'autre côté de la frontière, des agences consulaires françaises sont ouvertes à Bienne et Porrentruy (en 1946), ainsi qu'à La Chaux-de-Fonds (dès 1948). Quant à l'agence de Porrentruy, un rapport précise que son activité est très importante au lendemain de la guerre, à cause de sa situation à proximité de la frontière française, en particulier des régions de Sochaux – Montbéliard et de Belfort. Il y a d'intenses relations franco-suissees de bon voisinage, et il ne se passe de mois sans qu'une manifestation d'amitié n'ait lieu d'un côté ou de l'autre de la frontière, ce qui nécessite, d'une façon ou d'une autre, l'intervention de l'agent consulaire Charles Sigrist<sup>29</sup>.

26 Nous n'avons retenu que quelques aspects de notre thèse en cours d'élaboration portant sur les manifestations sportives et non les parties plus larges consacrées aux manifestations franco-suissees et aux commémorations de la guerre à la frontière jurassienne. La thèse s'inscrit dans un projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (*Une frontière entre la guerre et la paix (1939-1950). Contacts, échanges, représentations dans l'arc jurassien*) qui implique une collaboration active entre les Universités de Fribourg, de Neuchâtel et de Belfort-Montbéliard.

27 *Lettre du Préfet du Doubs, Pierre Dumont, au Président du Football Club Porrentruy, M. Spira, 26 mai 1945* (cf. Archives départementales du Doubs, Cabinet du Préfet, 340 W 68, Relations franco-suissees (1944-1948): *Dossier «Amitiés franco-suissees»*).

28 Si Robert d'Orelli est nommé responsable de l'Agence consulaire de Belfort, Marcel Sagne est nommé vice-consul honoraire à Vesoul par le Conseil fédéral le 2 juillet 1947. En d'autres endroits, le Consul a d'abord des représentants officieux: Walter Scheidegger à Pontarlier, Charles Apothéoz à Dole, Alphonse Dreier à Delle, etc.

29 Quelles sont les régions et les localités qui dépendent de l'Agence consulaire de Porrentruy? Sa circonscription est

Dans ce climat d'immédiat après-guerre, Français et Suisses commémorent les événements douloureux vécus dans ces régions transfrontalières, ce qui contribue au renforcement des liens existants, avec l'attribution de médailles et décorations à des particuliers ou à des collectivités, la participation de délégations cantonales ou départementales, de nombreux discours qui mettent en évidence les liens régionaux et une certaine fraternité<sup>30</sup>. Les représentants des autorités soulignent l'accueil en Suisse de réfugiés de la zone frontalière et l'aide à la reconstruction de ces régions, mais ils ne parlent jamais des difficultés rencontrées, après la Libération, par les Suisses restés en Franche-Comté. Pourquoi? Parce que la commémoration est un acte politique qui tend à construire positivement une mémoire transfrontalière de la guerre. Et l'amitié franco-suisse célébrée officiellement tente de gommer les disparités transfrontalières entre ceux qui ont subi l'occupation et ceux qui ont été préservés<sup>31</sup>.

Les manifestations sportives s'insèrent dans ce climat d'après-guerre. Les sociétés sportives sont sollicitées de participer à ces fêtes franco-suisse organisées de part et d'autre de la frontière. Les autorités invitent des équipes de football à des exhibitions dont les populations de la région sont toujours friandes... Pour la seule année 1945-1946, nous avons compté une dizaine de matchs de football au cours de différentes manifestations festives, auxquels il convient d'ajouter toute une série de manifestations sportives spontanées, organisées à un niveau plus modeste, c'est-à-dire sans la participation des autorités politiques ou consulaires<sup>32</sup>. Ces rencontres sont très révélatrices de l'esprit de l'époque: par un match de football, on tente de rétablir des relations franco-suisse harmonieuses. La plupart de ces matchs sont organisés selon des rituels bien précis: il y a tout d'abord les préparatifs. Dans les articles qui précèdent ces événements, des appels sont lancés, du côté français, à aller voir les matchs et à acclamer les Suisses pour leurs actions en faveur des réfugiés. En effet, on craint une assistance trop réduite, qui pourrait causer de la déception chez les Suisses... Le jour de la rencontre, on organise un défilé en ville et un dépôt d'une gerbe au monument aux morts, afin que la participation suisse soit autant visible que remarquée. Le tout se termine par une réception à l'Hôtel de Ville. Pour ce type de journée se pose également le problème du choix des équipes représentant les deux pays. Du côté suisse, le choix se porte surtout sur les

---

limitée au nord, par la frontière franco-suisse depuis Charmoille (inclus) à Goumois (inclus); à l'ouest, par la route Goumois - Saignelégier; au sud, par la voie ferrée Saignelégier - Glovelier (ces deux localités et les localités ayant station sur cette voie ferrée comprises); à l'est, par une ligne passant par Charmoille - Pleujouse, Asuel - Les Rangiers - Boécourt et Glovelier - toutes ces localités incluses, à l'exception de Boécourt, rattachée au Consulat de Bâle (cf. Centre des archives diplomatiques, Nantes (CDN), Fonds de Bâle. *Dossier 100: Agence consulaire de France à Porrentruy (1945-1972)*).

30 Parmi les invités d'honneur qui prennent la parole, René Payot joue un rôle prépondérant. Il n'est quasiment pas de fêtes franco-suisse qui ne comprennent une allocution du journaliste genevois. Sa chronique hebdomadaire sur la situation internationale a connu, en effet, un fort taux d'audience dans la zone frontalière française durant l'occupation. Aux Archives cantonales de Porrentruy, en revanche, on peut lire les discours que le président du Tribunal de Porrentruy, Alfred Ribeaud, a prononcés lors des fêtes de la Libération, à Pfetterhouse le 19 août, à Courtavon le 26 août, à Ferrette le 2 septembre et à Belfort le 25 novembre 1945 (cf. Archives de la République et Canton du Jura, Fonds Alfred Ribeaud, docteur en droit, avocat, journaliste, président du Tribunal à Porrentruy, 1905-1975, 66 J).

31 A cet égard, le chapitre de Claude Hauser («La guerre de 39-45», pp. 218-228) dans l'ouvrage collectif de DAUMAS, Jean-Claude; TISSOT, Laurent (dir.): *L'Arc jurassien. Histoire d'un espace transfrontalier*, Maé-Erti Editeurs – Editions Cabédita, 2004, est très instructif. Il a ouvert la voie à d'autres études comme la nôtre, qui concernent l'Arc jurassien de 1945 à 1950, en se référant à sa dimension transfrontalière. Le fait d'avoir croisé les sources en provenance des deux pays s'est avéré très riche et passionnant. Cela nous a permis de mieux mettre en valeur les répercussions du conflit au lendemain de la guerre.

32 Ces informations proviennent des fonds diplomatiques et consulaires, français et suisses: le Fonds de l'Ambassade de France en Suisse (Centre des Archives diplomatiques Nantes), le Fonds du Consulat de Suisse à Besançon (Archives fédérales Berne). Nous avons essayé de les comparer avec d'autres sources pour établir la nature véritable de ces relations, par exemple le Fonds du 1<sup>er</sup> Arrondissement des douanes de Bâle, les archives cantonales suisses et départementales franc-comtoises, la presse quotidienne et périodique des régions voisines de la frontière, sans oublier les témoignages de l'époque.

équipes de Porrentruy, de Neuchâtel ou des Young-Boys de Berne. Du côté français, ce sont les équipes de Sochaux, Belfort ou Besançon qui défendent l'honneur de leur pays.

Dès le début 1945, il ne se passe de décade sans qu'une manifestation sportive n'ait lieu d'un côté ou de l'autre de la frontière, ce qui nécessite en principe l'intervention de l'agent consulaire ou des autorités préfectorales. Des matchs amicaux entre les équipes de villages ou d'entreprises industrielles<sup>33</sup> situées dans ou autour de l'Arc jurassien sont également organisés, suivis par des discours qui célèbrent la reprise des relations de bon voisinage entre les populations frontalières des deux pays, qui avaient été empêchées pendant quatre ans par l'occupation allemande! Dès 1947 commence une période plus calme. Seules quelques rencontres officielles dans les principales villes de la région parviennent à rassembler un public nombreux. Les autres manifestations sportives ne rassemblent plus qu'un public confidentiel. Elles n'en constituent pas moins une source d'information très précieuse pour tout chercheur ayant de l'intérêt pour le rétablissement des relations transfrontalières après 1945.

MATTIA PIATTINI

### **Quelques repères pour une histoire des sports d'hiver dans le Jura suisse et français : le transfert culturel en perspective**<sup>34</sup>

Frontière naturelle séparant la Suisse et la France, le massif jurassien se prête à un questionnement sur les écarts ou les similitudes constatées entre ces nations dans les modes d'intégration des sports d'hiver. La démarche comparative est utile pour rendre compte des spécificités nationales ou locales tout en permettant de mettre en lumière des mécanismes plus généraux de diffusion de la culture sportive<sup>35</sup>. Il ne s'agit cependant pas, dans ce texte, de procéder strictement à une comparaison entre la diffusion des sports d'hiver dans le Jura suisse et français ...celle-ci pouvant faire l'objet d'études ultérieures alimentées de collaborations fructueuses.

Dans la mesure où les archives révèlent l'antériorité d'une pratique des sports d'hiver sur le versant suisse, nous proposons ici d'étudier plus précisément la manière dont les jurassiens français se comportent face à l'exemple suisse : comment ils sollicitent ou subissent, réceptionnent mais aussi reformulent leurs modes d'engagement dans les sports d'hiver. Deux formes de pratiques fondent l'analyse : le tobogganing et le ski. La question se pose, évidemment, des relations nouées entre les pratiquants de ces deux pays et la réflexion sur un éventuel « transfert culturel » semble incontournable. La question du transfert culturel<sup>36</sup> est d'ailleurs, depuis quelques années, au cœur d'études de plus en plus nombreuses en histoire, en sociologie, en anthropologie ou encore dans les

---

33 Dans l'exploitation des sources, nous sommes attentifs aux spécificités de cette frontière. Il suffit de rappeler que le seul Département du Doubs couvre plus de la moitié de la frontière occidentale de la Suisse. Beaucoup de ses industries sont en quelque sorte le prolongement en France des activités essentielles de la Confédération, d'où l'intérêt d'une étude sur les relations franco-suisse après la Seconde Guerre mondiale et l'importance de croiser les sources en provenance des deux pays, afin de reconstituer les perceptions du conflit après 1945.

34 Cet article s'appuie en grande partie sur un ouvrage récemment publié : Yves Morales, *Une histoire culturelle des sports d'hiver – Le Jura français des origines aux années trente*, Paris, L'Harmattan, 2007.

35 Voir à ce sujet André Gounot, Denis Jallat, Benoît Caritey, [dir.], *Les Politiques au stade – Etude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXIe siècle*, Rennes, PUR, 2007. Voir notamment la partie écrite par Yves Morales, « Les concours de ski au début du XXe siècle sous l'angle de la nationalisation culturelle. Quelques jalons pour une approche comparée entre la Suisse et la France », pp. 75-94.

36 Sirinelli F., et Sot M., .s'intéressent aux processus de circulation de la culture entre les groupes humains et en particulier entre les pays. Nous renvoyons aussi aux travaux de Ory P., mais aussi à Compagnon O., « Influences, modèles, transferts culturels ? Les mots pour le dire », in *America*, Paris, Cahiers du CRICCAL, n°33, 2005, pp 11-20.

sciences politiques<sup>37</sup>. Définie comme « *le processus par lequel l'ordre préexistant de la société, ses organisations, ses croyances et ses connaissances, ses instruments et les biens de consommation sont plus ou moins transformés* »<sup>38</sup>, la notion est généralement utilisée pour étudier les processus d'acculturation. Le concept de culture peut, quant à lui, être envisagé dans le sens de *réservoir d'images*<sup>39</sup> au sein desquels, en un moment de l'histoire, certains groupes puisent les ressources nécessaires à la fabrication de nouvelles références collectives<sup>40</sup>. Selon le point de vue que nous retenons, les techniques corporelles, en tant qu'éléments de culture, existent dans leurs manifestations concrètes comme dans leurs références représentatives : fêtes hivernales, loisirs distinctifs, courses de tobogganing, ski d'aventure, ski comme moyen de défendre les frontières, ski de concours, etc.,... Leur légitimité relève de logiques « subjectives » variables avec la culture des groupes concernés et les moments du temps. La perspective adoptée n'est donc pas l'étude juxtaposée des différents modes de pratiques mais bien la compréhension des processus responsables de leur diffusion. La réflexion se tourne nécessairement vers une démarche d'interprétation permettant de chercher, derrière les hommes et les événements, les mécanismes mis en œuvre et, au-delà des discours, les valeurs et les enjeux qui les justifient. En ce sens, la circulation des pratiques sportives est un révélateur utile des convergences ou des divergences culturelles entre différents pays.

Nous situons volontairement l'étude au moment où les choix de s'inspirer de l'exemple suisse s'opérationnalisent en France. Il s'agit, entre autre, de mettre à jour les représentations des sports d'hiver que les Français construisent ou sur lesquelles ils s'appuient pour que leur diffusion soit déclenchée dans l'hexagone.

### **Les concours de tobogganing français inspirés du modèle suisse**

Sur le plan touristique la montagne est devenue à la mode dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mais son succès est d'abord saisonnier et concerne uniquement la période estivale. Le thermalisme, la cure d'altitude ou la cure d'air justifient, en règle générale, la fréquentation des stations. Dans ce domaine, la Suisse est particulièrement réputée, autant pour la qualité de son accueil que pour le confort de ses infrastructures. Elle attire notamment un large public de visiteurs anglais venu y chercher le dépaysement, l'air pur ainsi que l'occasion de se divertir. Avant 1860, les touristes n'envisagent guère de passer l'hiver à la montagne. Or, pour promouvoir ces séjours, il faut non seulement démontrer le caractère bénéfique de la montagne en hiver, offrir une qualité d'accueil suffisante, mais aussi proposer des occupations attractives. Le processus va donc rapidement s'adapter aux attentes d'une population aisée qui revendique la jouissance des loisirs comme un privilège et un style de vie, distinctifs. C'est pour ces touristes que l'on va développer le patinage, le bandy, le hockey sur glace ou le curling, que l'on va utiliser la luge et le traîneau à des fins de distraction et que l'on emploiera le ski, quelques années plus tard.

En 1879, la commune de Davos construit deux pistes de luge avec virages relevés afin d'offrir une activité divertissante aux visiteurs anglais, américains et allemands. La première course officielle de luge est organisée le 12 février 1883 sur la route qui mène de Wolfgang à Klosters près de Davos<sup>41</sup>. Cette nouvelle gamme de loisirs installe une manière inédite de pratiquer, aussi bien dans le temps et l'espace hivernal que dans le tissu social des communautés suisses et étrangères impliquées. La Suisse est la destination favorite d'un nombre grandissant de touristes anglo-saxons et

37 De nombreuses recherches ont été menées en Allemagne ou dans les pays anglo-saxons, quelques équipes françaises s'y intéressent depuis peu (notamment à propos du cinéma, des habitudes alimentaires, ...)

38 Kaberry in B. Malinowski, *The Dynamics of Culture Change*. New-Haven, Yale University Press, 1945, Introduction, p. vii.

39 Anderson, B., *Imagined Communities*, Londres, Verso, 1983.

40 Pociello, C., *Les cultures sportives*, Paris 1988, pp. 21-26. Voir aussi, le dossier « Culture : la construction des identités », in *Sciences Humaines*, 110, nov. 2000, pp. 22-63.

41 Triet, M., « Incursion dans l'histoire du bobsleigh », in *Le Bob : 100 ans d'histoire* ; Berthod, M., « La luge un sport à redécouvrir », in *Macolin, revue mensuelle de l'EFSM et de jeunesse et sports*, n° 2, février 1991 ; Isatitsch, B., « Le flocon de neige olympique », in *Le Message Olympique*, n° 7, juin 1984 ; Lang, S., *Le ski et autres sports d'hiver*, Larousse, 1967, p. 373.

l'intégration de ces nouveaux usages du loisir sur les montagnes helvétiques subit directement leur influence marquée par la logique de compétition. De simple amusement gratuit, la luge ne tarde pas à devenir activité productrice d'exploits, ce que confirme l'extension rapide des épreuves de ce genre dans les différentes stations d'hiver. À partir des années 1890, le regroupement des lugeurs et bobeurs suisses commence à s'organiser. Le mouvement essaime progressivement jusqu'à s'étendre à de nombreuses villes et communes suisses situées sur les Alpes et le Jura. La fondation de l'Association Suisse de Bobsleigh, Luge et Skeleton, qui regroupe près d'une quinzaine de sociétés en 1903, achève cette première étape de diffusion<sup>42</sup>.

Dans le Jura français, les premières informations concernant ces formes de glisse, concernent les concours de luges et de traîneaux proposés durant les hivers 1903 et 1904 par l'Union Athlétique Morézienne (UAM) et le Sporting-Club de Gex (SCG). On peut admettre que l'exemple des lugeurs suisses a fait quelques émules du côté français. Dans tous les cas, le brusque essor des concours de traîneaux constaté au début du XX<sup>e</sup> siècle, révèle la ferme intention des sportsmen français de ne pas rester à l'écart d'un mouvement qui commence à se structurer sur de nombreux massifs montagneux<sup>43</sup>.

Les archives relatives au Sporting-Club de Gex montrent que ses membres subissent très concrètement l'influence culturelle suisse. Cette société est créée en 1903 dans cette petite ville d'environ 2000 habitants, située à 650 mètres d'altitude. Gex est la station française la plus proche de Genève et la constitution du Sporting-Club répond à la volonté d'exploiter cette position géographique pour développer le tourisme hivernal. Le site est idéalement placé pour organiser des courses de luges et de traîneaux sur la route de la Faucille disposant d'une forte déclivité. Le tramway y apporte d'ailleurs régulièrement son lot de voyageurs venus de Suisse. Comme l'exprime le journal *Le petit Gessien*, la fondation de la société sportive est le fait « *d'un groupe de jeunes gens instruits de ce qui se passait à Saint Moritz, dans l'Oberland Bernois, à Chamonix, etc.,... et qui ont résolu de profiter de notre admirable situation pour faire de notre ville une station hivernale renommée* »<sup>44</sup>. Parmi les membres fondateurs, on peut notamment relever la présence d'Emile Grosfilex (pharmacien), délégué du Syndicat d'Initiative de l'Ain, qui devient Président du SCG en 1907. Bref, cette association fonctionne sous les auspices du Syndicat d'Initiative avec « *...la conviction que les résultats obtenus désilerneront les yeux des plus entêtés de nos concitoyens et qu'ils comprendront enfin que savoir attirer et retenir l'étranger, c'est travailler à l'édification de leur propre fortune* »<sup>45</sup>. Les relations entretenues avec les sportsmen suisses sont très étroites. Ceux-ci représentent une forte proportion des concurrents engagés dans les concours de luge et autres courses de canadiennes, skeletons et bobsleighs organisées entre 1904 et 1909. Plus encore, l'organisation des épreuves doit énormément à l'investissement des membres de l'Automobile Club Suisse qui occupent diverses responsabilités de commissaires de courses, de chronométreurs et de juges en compagnie des membres du SCG et de quelques notables locaux. À partir de 1907, un challenge décerné au vainqueur de la course de bobsleighs de Gex, d'une valeur de 350 francs, est d'ailleurs mis en jeu par une société sportive suisse : le Lancy-Bobsleigh-Club. La perspective avouée des promoteurs est d'implanter ces formes de loisirs pour transformer l'amusement de quelques uns en activités profitables à tous. L'évolution prise par ce mouvement reproduit donc celle du secteur touristique estival et amorce un processus connu qui assure le glissement entre une stricte commercialisation de la santé et le développement d'une économie du plaisir mettant en scène une jeunesse sportive.

L'Union Athlétique Morézienne est fondée, quant à elle, le 17 mars 1903 à Morez. Son jeune président, Ernest Perrad, est à la fois agent d'assurance et agent commercial pour une société suisse

42 Voir *Le Bob : 100 ans d'histoire*.

43 Morales, Y., « Une étape du processus d'émergence des sports modernes - l'exemple de l'Union Athlétique Morézienne », in Loudcher, J.F., Vivier, C., *Le sport dans la Ville*, Paris, L'Harmattan, 1998.

44 « Les sports d'hiver », in *Le Petit Gessien*, 14 janvier 1909.

45 « Concours de luges », in *Le Petit Gessien*, 25 janvier 1907.

au Bréguet. Son secrétaire, Alfred Vuillet, est journaliste au *Patriote Morézien*<sup>46</sup>. Cette nouvelle structure associative se présente comme une société omnisports qui s'inspire d'un mouvement sportif très vaste dont on constate qu'il dépasse le seul exemple suisse : « *On ignore encore beaucoup dans notre région toutes les beautés des sports et bien des gens ne se doutent certainement pas des épreuves et des jeux multiples qui sont organisés tous les ans dans les contrées où ils sont en honneur... En Amérique, en Angleterre, en Océanie, chez nos voisins en Suisse et aussi dans le nord de la France, les exercices physiques se sont développés d'une extraordinaire façon et les manifestations sportives, de plus en plus fréquentes, ont un retentissement énorme* »<sup>47</sup>. Le discours fait l'exégèse d'une nouvelle forme de culture physique qui vise à provoquer des mutations dans les manières de pratiquer et de se représenter les exercices physiques. Alfred Vuillet y confirme une volonté d'acculturation avec l'importation et l'appropriation des pratiques étrangères. Fils de commerçants ou d'industriels entretenant des échanges commerciaux avec la Suisse et d'autres pays, les membres de l'UAM poursuivent en quelque sorte les relations culturelles et économiques à travers leur implication dans la diffusion du mouvement sportif. Les sports de neige et de glace font aussitôt partie des exercices proposés. Ce sont ainsi des épreuves de traîneaux et de luges qui inaugurent donc ce nouveau programme de sports jurassiens. Morez et Gex organisent ainsi durant la saison 1903-1904 ces manifestations inédites qui connaissent un succès immédiat traduit par une large couverture médiatique dans la presse régionale.

Comme nous l'avons observé, la diffusion de ces sports d'hiver en France doit beaucoup à l'influence suisse, elle-même soumise au modèle sportif anglo-saxon ...doit-on pour autant conclure à un strict phénomène d'acculturation ? Si l'on envisage le processus observé au sens « *...des phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de culture différente, entraînant des changements dans les configurations culturelles initiales de l'un des deux groupes* »<sup>48</sup>, le mécanisme de co-évolution semble alors plus approprié. Il oblige à étudier, plus en détail, les traits immédiatement intégrés, ceux qui sont réinterprétés par les différents publics et ceux qui sont éventuellement négligés, tout en envisageant ces choix en interaction avec l'évolution de la société.

Manifestement, les sportsmen français impliqués dans l'organisation des premières courses de traîneaux importent des techniques, un langage, un matériel et un mode d'action, inspirés de l'exemple suisse. Néanmoins, l'emprunt culturel initial n'est pas absolu. Certes, la logique de l'activité est globalement respectée lors des premiers concours : il s'agit de s'affronter sur une piste enneigée à forte déclivité en glissant sur un traîneau. Mais le matériel utilisé n'est pas tout à fait identique à celui employé en Suisse tandis que les règlements subissent quelques adaptations, notamment du point de vue des catégories utilisées pour différencier les concurrents. De fait, dans l'optique d'organiser des compétitions internationales, l'ensemble des propagandistes de ces sports vont devoir rapidement s'employer à standardiser les règlements des compétitions. Aux lies moréziennes et autres luges Gessiennes, utilisées à l'occasion des premières courses d'épreuves individuelles, s'ajoutent donc la luge de Davos, puis la luge à volant, la luge pliante, etc.. Ces engins sont ensuite très vite supplantés par des modèles plus performants, venus d'autres pays, tels que la luge canadienne et le skeleton, qui consacrent véritablement ces petits traîneaux comme instruments de sports standardisés<sup>49</sup>.

Les coureurs moréziens et gessiens utilisent également, en 1903-1904, des traîneaux rudimentaires de 3 à 5 places, essentiellement en bois, dont la direction et le système de freinage restent

46 Ce journal a servi de porte-voix à l'UAM et on y trouve de nombreux renseignements sur cette société sportive.

47 Vuillet, A., « Les sports », in *Le Patriote Morézien*, 16 mai 1903.

48 C'est le sens adopté par les anthropologues Herskovits, Linton et Redfeld dans un mémorandum signé en 1936, selon Etienne, J., Bloess, F., Norek, J.P., Roux, J.P., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Hatier, 1995.

49 Lors du Concours International de Morez en 1909, on utilise, pour la première fois dans le Jura, la luge canadienne. Le skeleton provient d'une transformation de la luge canadienne, dont on a remplacé les patins en bois par des patins en acier. Magnus, L., De La Frégéolière, R., *les sports d'hiver*, Paris, Slatkine, 1911, p. 194.

sommaires. La saison suivante, ils intègrent les premiers « *toboggans* » (décrits comme des traîneaux légers, en fer, plus rapides mais d'une direction assez difficile). Le même hiver 1904-1905, à Gex, les courses opposent pour la première fois des bobsleighs. Ces engins, inventés en Suisse en 1889, sont commercialisés par la maison Och frères de Genève ou par Bachmann frères de Travers. Au bob Hartkoff de Davos s'ajoute le modèle Bachmann à volant dont le brevet est déposé à Leysin en 1903 par Roessinger<sup>50</sup>. La direction qui se faisait à l'aide de deux cordelettes s'effectue désormais avec un volant de direction analogue à celui des automobiles. Les bobs mesurent entre 3 et 5 m. Ils pèsent de 100 à 200 kg à vide selon les modèles. Au cœur de l'évolution technologique, le bobsleigh inscrit dans les mentalités collectives l'évidence du progrès industriel que la logique sportive de compétition accompagne parfaitement dans la mise en scène des performances réalisées. À Morez, les règlements du concours 1906-1907 indiquent que tous les genres d'appareils sont désormais admis<sup>51</sup>. Quelques coureurs utilisent encore les *lies* ou *berrauds*<sup>52</sup> locales, d'autres emploient les luges, skeletons et toboggans commercialisés en Suisse, mais l'innovation principale est véritablement due à l'avènement de ces « *racers du nouveau sport* »<sup>53</sup> : les bobsleighs, (*bobs* ou *bobbs*)<sup>54</sup>, à l'intention desquels les Moréziens organisent dorénavant une course internationale spéciale dotée d'un challenge. Grâce à l'utilisation de ces engins, le spectacle sportif et la propagande touristique prennent rapidement une nouvelle dimension. Les émotions sont grandes pour les bobeurs comme pour les spectateurs, d'autant que les courses s'organisent, non pas sur des pistes spéciales comme à Davos, Saint-Moritz ou Chamonix, mais sur route enneigée et verglacée après un aménagement sommaire<sup>55</sup>. Les épreuves du Sporting Club de Gex ont lieu sur la route de la Faucille depuis le contour de la Goutte, point de départ d'une piste de 4 kilomètres dénommée piste de *Rogelland*. Celles de l'UAM se déroulent sur la route de Morez à Morbier. Il faut noter que cette piste de 3km500 est baptisée piste des *Morbherangs*, pour employer la consonance suisse qui convient à ce genre d'activité sportive mise à la mode dans ce pays voisin. En l'espace de quelques saisons, les conditions dans lesquelles se déroulent ces concours sportifs deviennent à la fois plus rigoureuses et plus spectaculaires. D'importantes mesures de sécurité sont exigées aux abords des pistes. Le règlement des courses s'affine, la mise en scène devient plus efficace et l'exhibition prend un caractère symbolique qui renforce la dimension théâtrale. Le pilote et tous les équipiers des bobsleighs s'affublent d'uniformes identiques, comme pour mieux faire corps, tandis que leurs véhicules portent des noms évocateurs tels que : *la terreur*, *l'éclair*, *l'albatros*, *l'avalanche*, *le tourbillon*, *le vertige*, *la mort subite*, *le rapide*, *le forward*, *le John Bull*, *la patrie*, *la bûche*, *le tant que ça peut*, *la frousse*, etc., autant d'appellations qui témoignent de dimensions téméraires, anglophiles ou plus simplement fantaisistes. À compter de l'hiver 1907-1908, les bobs constituent véritablement la *great attraction*<sup>56</sup> de ces manifestations sportives hivernales. Les *courses de traîneaux* perdent d'ailleurs progressivement leur appellation initiale au profit du titre désormais plus approprié de *courses de luges et de bobsleighs*. Le spectacle sportif gagne rapidement en intensité et la mise en scène prend des allures fabuleuses qui transparaît dans la description des concurrents et des machines spécialement préparées pour l'évènement. De toute évidence, l'excitation générée par ces loisirs apparaît comme une forme transposée et mise en scène des valeurs du monde moderne où la technologie est au service de la vitesse pour célébrer la

50 Selon Giobellina, S., Roessinger est de nationalité française, « L'évolution dans la construction des bobsleighs », in *Le Bob : 100 ans d'histoire*, pp. 34-36.

51 « Union Athlétique Morézienne - Dimanche 20 février 1907 - Courses de traîneaux, lies et berrauds (système Morez), luges, toboggans et bobsleighs, etc., etc., », in *Le Patriote Morézien*, 19 janvier 1907.

52 Le lecteur remarquera peut-être l'orthographe variable de ce mot qui fait partie du langage commun et n'est donc pas clairement orthographié dans les journaux et périodiques régionaux de l'époque.

53 « Sport d'hiver - La course de bobbs », in *Le Réveil du Haut-Jura*, 2 février 1907.

54 Bobsleighs, bobs ou bobbs, l'orthographe est variable.

55 La station de Davos est à cette période considérée le centre mondial du *bobing*. Elle dispose de deux pistes spéciales, la Kloster et la Schatzalp. Cette dernière, dont le coût d'établissement a dépassé 100000 francs, mesure 2800 mètres avec 45 virages. Elle est toute en glace avec une pente de 9% de moyenne. Elle est pourvue d'un funiculaire pour remonter bobs et équipiers.

56 « Les courses de traîneaux », in *Le Patriote Morézien*, 25 janvier 1908.

hardiesse des élites sociales. Les épreuves proposées, en 1908, par l'UAM rassemblent une quinzaine de bobsleighs mais le succès de cette manifestation n'est rien derrière l'impressionnante organisation gessienne. À l'occasion du 4<sup>e</sup> concours international proposé par le Sporting Club, les 25 et 26 janvier 1908, on dénombre 170 équipes engagées dans les diverses courses pour un total de 800 participants. 67 bobsleighs, en provenance de Morez, Neuchâtel, La Chaux-de-Fond, Zurich, Rolle, Val-de-Travers et Chamonix, participent ainsi au challenge du Lancy Bobsleigh Club. À la surprise générale, c'est l'équipe de l'UAM qui remporte la victoire en 3mn. 34s. à bord de « *l'Eclair* », un bob récent de conception morézienne<sup>57</sup>. De toute évidence, les concours de luges et traîneaux poursuivent véritablement, sous l'angle de l'engagement sportif et des préoccupations touristiques les échanges culturels et commerciaux engagés entre la Suisse et la France.

### **Le ski : entre l'aventure et le « sport utilitaire »**

À la charnière du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle, un autre objet sportif commence à être utilisé durant la saison hivernale. Le ski apparaît bientôt dans le Jura suisse et français comme un sport d'hiver des plus attractifs.

C'est dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle que le ski séduit certains membres des sociétés alpines d'Europe centrale qui voient en lui un moyen supplémentaire d'assouvir leur passion de la montagne. Quelques alpinistes et touristes anglais, suisses, autrichiens, puis français, commencent ainsi à importer des skis norvégiens ou suédois<sup>58</sup>. C'est le cas en 1883 à Arosa avec le docteur Herwig et à Davos avec Wilhelm Paulcke<sup>59</sup>. En France, on cite comme précurseur Henri Duhamel qui, en 1878, découvre et achète une paire de ski dans le stand suédois de l'exposition universelle de Paris<sup>60</sup>. On sait également combien la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par la dynamique de l'aventure et du progrès humain<sup>61</sup>. En 1888, Fridtjof Nansen réalise, avec ce matériel, la première traversée du Groenland d'Est en Ouest. Son livre *Paa Ski Over Grønland* est publié en 1890 avant d'être rapidement traduit dans plusieurs langues<sup>62</sup>. Comme le signale l'Anglais Arnold Lunn, de nombreuses excursions à ski sont inspirées par Nansen et participent à la consécration de cette activité sportive<sup>63</sup>.

Les premiers essais de déplacement à ski, dont on trouve la trace dans le Jura français, sont l'œuvre d'excursionnistes suisses. Durant l'hiver 1893-1894, des skieurs genevois s'exercent sur les pentes de la Dôle et de la Faucille, traversant ainsi la frontière franco-suisse. Il s'agit de Georges Thudichum, des docteurs Ducellier et Weber-Bauler, de MM. Perottet et Archinard, la plupart d'entre eux étant membres du Club Alpin Suisse<sup>64</sup>. Mais l'évènement ne suscite pas immédiatement de réaction en France. L'hiver suivant, d'autres expériences à ski, se déroulant dans la région Haut-Dubisienne, sont plus largement médiatisées par la presse française<sup>65</sup>. À deux reprises, les 21 février

57 Bobeski, [pseudonyme], « Les sports d'hiver - L'UAM aux courses de Gex - L'éclair gagne la coupe du Lancy-bobsleigh-club », in *Le Patriote Morézien*, 1<sup>er</sup> février 1908.

58 Lunn, A., *A history of skiing*, Oxford, London, 1927 - [traduction française F. Vaudou d'une édition revue et augmentée], *Histoire du Ski*, Paris 1953.

59 L'allemand Wilhelm Paulcke est écolier à cette période. Il a reçu une paire de ski de son tuteur norvégien et effectue ses premiers essais à Davos en 1883.

60 Si l'on excepte les deux paires de ski finlandaises qui furent rapportées en 1839 en France par une commission scientifique dirigée par le professeur Paul Guaimard - « Introduction du ski en France », in *La Montagne*, 20 nov 1910.

61 Denis, D. [dir.], *À l'école de l'aventure*, Grenoble, PUG, 2000.

62 « Expédition de F. Nansen à travers le Groenland en 1888 », in *Le tour du monde*, n°61, 1891. Nansen, F., *A travers le Grønland*, Paris 1893.

63 Lunn, A., *Histoire du ski*, Paris, Payot, 1953.

64 Ibid., p. 4.

65 Un témoignage signale néanmoins que Marius Marandin, Maire de Métabief entre 1900 et 1934, aurait introduit le ski en 1893 dans le Haut-Doubs pour le vulgariser à partir de 1903. Le propos est tiré d'un article nécrologique qui n'a pu être corroboré par aucune autre source et doit donc être envisagé avec prudence. Si la date de 1893 pouvait être confirmée de façon formelle nous tiendrions certainement là le tout premier skieur du Jura français. En se référant aux essais des cafistes suisses et à l'esprit ingénieux du personnage, qui inventera en 1912 un traîneau à hélices, le fait paraît toutefois assez vraisemblable et mérite d'être signalé. « Nécrologie », in *Le Journal de*

et 2 mars 1895<sup>66</sup>, le Professeur Junod et quelques membres de la section neuchâteloise du Club Alpin Suisse, le docteur Vitaux, M. Mathez, Louis Lambelet<sup>67</sup>, relient, chaussés de skis, le trajet qui sépare Les Verrières à Pontarlier. Les propos des journalistes sont enthousiastes devant l'efficacité pratique de ce matériel grâce auquel « ...les paysans norvégiens et bien des amateurs parcourent de très grandes distances en très peu de temps »<sup>68</sup>.

Ces toutes premières excursions à ski ne doivent cependant pas laisser entendre que le ski soit particulièrement développé dans le Jura suisse. Le véritable démarrage du ski de ce côté de la frontière semble s'engager à la suite de la conférence réalisée par Georges Thudichum à la section genevoise du CAS, le 22 février 1895. Cette conférence, présentant le sport de ski à grand renfort de photographies de Norvège et de Davos, a un grand retentissement et convainc de nombreux adeptes<sup>69</sup>. Au même moment, dans la presse française, les propos sont également sensibles à cette nouvelle forme d'exercice perçue comme un agréable moyen de réaliser des excursions en montagne. L'aspect utilitaire est envisagé mais reste relativement secondaire derrière la logique hédoniste contemplative, car comme l'indique le *Courrier de la Montagne* : « *Le but principal du ski est de se promener là où nos souliers nous en empêchent. [...] Celui qui a vu une fois des skiers en marche, ou qui mieux encore aura goûté de ce sport en deviendra enthousiaste - car il n'est pas accordé à tous de se promener ainsi à travers la campagne. Il y trouvera une satisfaction toute intime de pouvoir contempler nos splendides paysages d'hiver, qui ont aussi leur poésie* »<sup>70</sup>.

La volonté d'impulser une forme de transfert culturel, en s'inspirant du voisin suisse, transparait clairement dans les discours diffusés du côté français, bien que le modèle technique originel du ski soit clairement identifié comme scandinave. Constatant l'engouement pour le ski en Suisse les responsables éditoriaux du *Courrier de la Montagne* tentent à leur tour d'assurer la promotion de ce nouveau loisir en diffusant un article édité en 1895 par *Le Courrier du Val de Travers*, afin que l'appel lancé de l'autre côté de la frontière soit également entendu sur le versant français : « *En avant, vous amis de la nature, amis de tous les exercices pouvant fortifier le corps et l'esprit, prenez vos skis et venez parcourir les pentes de nos monts ; apprenez sur ces hauteurs libres de tout souci à pousser joyeusement notre cri de ralliement : SKIHEIL !* »<sup>71</sup>. En Suisse, l'active propagande réalisée en faveur du ski se poursuit, notamment sous la plume de Georges Thudichum. Il rédige en 1896 dans *l'Echo des Alpes* une suite d'articles présentant les skis norvégiens, leur intérêt sur les montagnes suisses, et propose une méthode d'enseignement du déplacement à skis<sup>72</sup>. Cet engagement ne doit pas surprendre. L'usage du ski est une façon symbolique de marquer le pouvoir de l'homme sur une nature hostile. Et c'est une victoire du progrès humain, tant dans l'accès à des régions jugées jusque là inhospitalières que dans la diffusion de distractions inédites. Néanmoins, si la consécration du ski semble s'engager en Suisse en cette fin de siècle, son succès reste encore limité sur le versant français du Jura. Cette pratique concerne une poignée d'excursionnistes pontissaliens mais n'a guère d'écho parmi les populations villageoises. Cela traduit une certaine réserve face à une activité dont l'intérêt social n'apparaît pas d'emblée dans un espace qui est beaucoup moins réputé du point de vue touristique que le Jura suisse. Quoi qu'il en soit, les journaux pontissaliens ne relateront plus aucune expérience à ski avant 1904, reléguant cette activité au rang de pratique confidentielle réservée à quelques initiés.

Pontarlier, 20 janvier 1934.

66 « Patinage », in *Le Journal de Pontarlier*, 24 février 1895 ; et « En ski », in *Le Journal de Pontarlier*, 3 mars 1895.

67 M. Junod est professeur de mathématiques aux Verrières. Il a habité pendant plus de 10 ans à Saint Pétersbourg faisant partie d'un club de patineurs dont il fut plusieurs fois le lauréat. « Patinage », *idem*.

68 *Idem*.

69 E. Perrottet, « groupe de skieurs », in *les cinquante premières années de la section genevoise 1865-1915*, ed. section genevoise du C.A.S., 1915.

70 Eff, [pseudonyme], « Variétés. A propos de sport - Le Ski, Article emprunté au journal *Le Courrier du Val de Travers* », in *Le Courrier de la Montagne*, 24 février 1895.

71 *Idem*.

72 Thudichum, G., « Les skis norvégiens et nos montagnes », suite d'articles parus in *l'Echo des Alpes*, n°1 à n°3, 1896.

C'est dans le Haut-Jura qu'un autre foyer de diffusion du patin à neige va se déclarer. Au tournant du siècle, le maire des Rousses, Félix Pécelet, devient l'un des plus ardents et des plus efficaces propagandistes du ski sur ce massif montagneux. Si l'on se réfère à son propre témoignage, c'est durant l'hiver 1899-1900 que des skis ont été utilisés pour la première fois sur le massif du Jura. Sans doute n'a-t-il pas connaissance des expériences relatées par la presse pontissalienne en 1895 ? Quoi qu'il en soit, son récit deviendra une référence dans l'historiographie relative au ski. Le propos est présenté un peu comme une légende et sera très largement diffusé. En voici l'extrait le plus représentatif : « *Un dimanche de l'hiver 1899-1900, un jeune étranger arrivait aux Rousses monté sur de longues et étroites planchettes et appuyé sur un long et fort bâton muni d'une rondelle. Ce fut pour le village un étonnement amusé. L'étranger, un Russe qui parlait péniblement notre langue, expliqua qu'il venait d'Allemagne et de Suisse, qu'il descendait de la Dôle et qu'il avait très faim. Accompagné à l'hôtel, il dû répondre à cent questions. Il prononça, en russe ou en norvégien, le nom de ses patins. Ce nom fait d'une syllabe au moins aussi gauloise que russe ou norvégienne, [...allusion à la prononciation norvégienne "chi" (ou Allemande "schi") du mot devenu français "ski". (N. D. L. R.)]. Ce fut un « Oh ! » général et un retentissant éclat de rire. La syllabe norvégienne résonna longtemps dans la rue. L'orthographe devait heureusement permettre, aux lèvres sévères, de prononcer le nom du nouvel engin de façon plus décente. Le maire, passant par hasard, vit le jeune skieur en action ; il comprit l'intérêt qu'aurait pour ses administrés l'emploi des glissantes planchettes. Le fabricant habitait la Forêt Noire. Quinze jours après, on voyait le maire en skis, skis encore rudimentaires dont la fixation était faite d'une branche de jonc contournant le talon et rivée au bois par ses extrémités rassemblées* »<sup>73</sup>. D'autres récits réfutent partiellement cette première version. Le souvenir d'Henry Martin est particulièrement précis : « *J'ai entendu un jour Félix Pécelet préciser que l'étranger descendu de la Dôle avec des skis dont il avait fait la connaissance à l'Hôtel de France au cours de l'hiver 1901-1902, était un Britannique, officier de l'armée des Indes (ou revenant des Indes) atteint de paludisme. Etant en convalescence, il séjournait dans des climats secs et froids et se trouvait pour cette raison au Grand Hôtel du Pont sur le lac de Joux (Suisse)* »<sup>74</sup>. Cette version est d'ailleurs confirmée par Romain Roussel dans l'article biographique qu'il consacre à Félix Pécelet<sup>75</sup>.

Au-delà des divergences sur la nationalité du skieur rencontré et sur la date précise, plusieurs enseignements peuvent être tirés de ces récits qui se rejoignent, finalement, sur les conditions générales dans lesquelles le ski a été introduit sur le versant français du massif du Jura. Avant tout, il convient de souligner combien l'influence des skieurs suisses est déterminante. C'est sur le versant helvétique du Jura que le ski est apparu quelques temps avant d'être utilisé sur le versant français. Nous pouvons également noter qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est désormais possible de se procurer des skis à Genève, à Zurich ou en Forêt noire. On sait que la Suisse entretient des relations étroites avec les nations scandinaves et reçoit régulièrement des Norvégiens à l'occasion d'échanges commerciaux et culturels. Plus ouvert au tourisme, ce pays est sensibilisé plus tôt à ce mode de locomotion. Par ailleurs, la frontière franco-suisse n'est pas jugée *sensible* sur le plan politique et ses limites peuvent être assez aisément franchies afin de trouver les meilleures conditions de neige ou les plus beaux panoramas sur les Alpes. Très tôt, quelques sites touristiques suisses, au Brassus, à Sainte-Croix, à Saint-Cergue et au lac de Joux, accueillent en hiver des visiteurs étrangers, ceux-là même qui participent à la *légende rousselande* et qui révèlent que les conditions d'exploitation des sports d'hiver se sont rapidement structurées de l'autre côté de la frontière. Un autre constat conduit à observer que la naissance et la diffusion du ski sont avant tout l'affaire de citadins ou de notables

73 Nous vous livrons la propre version de Félix Pécelet, il a alors 73 ans ! Pécelet, F., « Les Sports D'hiver dans le Haut-Jura », in *Le Pays Comtois*, 20 janvier 1935, n° 56, p. 193. Ce récit a été largement diffusé par l'auteur lui-même.

74 Martin, H., « Témoignages pour l'histoire du ski jurassien, I - Ce siècle avait un an », in *Le Jura français*, n° 105, 1965, p. 499.

75 Roussel, R., « Le souvenir de Félix Pécelet », in *L'Indépendant du Haut-Jura*, (pas de date - après 1954, certains détails laissent à penser que ce document est postérieure à l'article publié en 1965 par Henry Martin - Archives du musée du ski de M. Tinguely) ; Martin, H., *Idem*, 1965. Cette version sera reprise par André Besson, « Un Anglais à l'origine du ski jurassien », in *Mon Pays Comtois*, 1981.

avertis. Il n'est guère surprenant de constater que des excursionnistes venus d'Angleterre, de Russie, de Suisse, de Paris, Lyon ou Dijon, sont parmi les premiers à essayer ce nouveau moyen de déplacement sur la neige. Ils font partie des sportsmen auxquels s'adressent les diverses revues qui vantent les mérites de ce nouvel objet d'agrément en hiver et encouragent son développement<sup>76</sup>. Par ailleurs, il faut signaler la fondation à Glaris d'un Ski-Club en 1893, présidé par Christoph Iselin, et la création à Grenoble en 1895 d'une première société de skieurs : le Ski-Club des Alpes. Cette dernière regroupe plusieurs alpinistes initiés au patin à neige par un suédois, le lieutenant Lilliehoek<sup>77</sup>. Bref, comme l'indique à propos du ski un journaliste en 1902 : « *on en a tellement parlé dans les journaux quotidiens que je pense bien qu'il est déjà familier à nos lecteurs* »<sup>78</sup>.

Constatons enfin que les sportsmen issus des classes bourgeoises des petites villes de montagne, telles que Pontarlier ou Morez, sont les premiers à rejoindre les rangs des skieurs français et l'on doit souligner le rôle fondamental de transmission joué par plusieurs notables, industriels, médecins ou fonctionnaires habitants dans les communes semi-industrielles des plateaux du Jura. Parmi ces précurseurs, les archives font apparaître un nommé Rousselet, répétiteur au collège de Salins, ainsi que le docteur Meynier de Septmoncel, qui figurent parmi les premiers *skiistes*<sup>79</sup> dont le passage constitue une véritable attraction pour les populations villageoises<sup>80</sup>. Le sportsman de L'Union Athlétique Morézienne, Louis Lizon, est selon son propre témoignage le premier adepte du ski à Morez<sup>81</sup>. Il fait rapidement des émules parmi la jeunesse morézienne et fonde en 1904 une active section de skieurs au sein de l'UAM, ce qui fait de ce club omnisport la première société sportive jurassienne développant cette pratique<sup>82</sup>. La même année, Maurice et Roger Borel, fils du directeur de la distillerie Pernod de Pontarlier, accompagnés de Louis Mathey, s'essaient également au ski. L'hiver suivant, ils seront cinq ou six adeptes, initiés par Monsieur Brugnon - professeur de ski en Suisse à Sainte-Croix - qui prendront l'habitude de randonner sur les neiges du Haut-Doubs. Les premiers skieurs français évoluant sur le massif du Jura sont donc quelques touristes cafistes et les membres de cette jeunesse locale qui, comme les adhérents de l'Union athlétique morézienne, collectionnent les exploits. Ils disposent de temps libre et de moyens leur permettant de s'adonner à cette nouvelle passion. Bref, le recrutement de ces premiers adeptes du ski apparaît, un peu à l'image de celui du Club Alpin Français, comme le fait essentiel de la bourgeoisie<sup>83</sup>. L'orientation touristique débouche sur la création de deux sociétés jurassiennes qui utilisent de façon saisonnière ce moyen de locomotion : la Société d'Excursionnistes et de Guides fondée à Saint-Claude en 1903 sous l'impulsion de la section du Haut-Jura du CAF (domiciliée également dans cette ville) et la Société Universitaire de Tourisme de Lons-le-Saunier créée le 21 janvier 1904<sup>84</sup>.

Pour certains sportsmen, c'est l'exploit aventureux qui est avant tout revendiqué. En 1906 par exemple, l'UAM se distingue par deux sorties d'hiver très réussies : le 16 janvier, une longue randonnée de ses skieurs s'effectue en compagnie des membres du Hockey-Club de Lyon, à travers

76 A titre d'exemples : En 1896, *Le Moniteur Dauphinois* publie plusieurs articles à la suite du lancement du Ski-Club de Grenoble : le 7 mars 1896, un article de J. Gauthier, compte-rendu de la première sortie organisée le 1<sup>er</sup> mars par le Ski-Club, puis deux articles intitulés « quelques notes sur le ski », publiés les 14 et 21 mars 1896. Le 10 février 1901, *La Vie au Grand Air* publie un article sur les Jeux du Nord, puis un article intitulé « Le Ski dans les Alpes », le 9 mars 1902.

77 « Premières sorties en Dauphiné - d'après les notes de MM. G. Berge et E. Paul », in *La Montagne*, n° 295, février 1938.

78 Anonyme, « Le Ski dans les Alpes », in *La Vie au Grand Air*, 9 mars 1902.

79 *Skiistes*, *skiers*, *skiatours*, les appellations sont nombreuses avant que l'on ne retienne définitivement le nom de « skieurs ».

80 Gauthier, Z., « Le ski dans le Haut-Jura », in *Le Jura Touristique*, n° 154, décembre 1934, pp. 11-12. Et Anonyme, « La naissance du ski dans le Haut-Jura », in *L'Indépendant du Haut-Jura*, 23 mars 1957, p. 1.

81 Lizon, L., « lettre à propos de l'origine du ski dans le Jura », in *Le Jura Touristique*, n° 156, février 1935.

82 Louis Lizon, membre actif de l'UAM affirme qu'en 1904 il avait regroupé plusieurs skieurs de l'Union Athlétique en une petite section. Lizon, L., *Idem*. Il faut cependant attendre février 1909 pour qu'une Section de Sports d'Hiver soit dotée de statuts propres et qu'elle soit officiellement créée au sein de cette association : « La Section de Sports d'Hiver de l'Union Athlétique Morézienne », in *Le Patriote Morézien*, 27 février 1909.

83 Lejeune, D., *Les « Alpinistes » en France (1875-1919)*, Paris, Ed. du C.T.H.S., 1988 ; Hoibian, O., *Les alpinistes en France 1870-1950 – Une histoire culturelle*, Paris L'Harmattan, 2000.

84 D'autres sociétés proposent occasionnellement des excursions à ski : l'Union Lupiçinoise (1904), la boule socialiste à Saint-Claude et l'Union amicale des Crozets (1906), qui mettent en avant des pratiques d'excursions et de sports récréatifs.

les neiges de la Givrine, de la Cuvaloup et de la Chenalette<sup>85</sup> ; le 21 janvier 1906, un groupe de huit skieurs<sup>86</sup>, va entreprendre sous la conduite de Félix Pécelet l'ascension de la Dôle (1677 m.). En 1907, ce sont quatre membres de la section du CAF de Lons-le-Saunier qui « *...par deux mètres de neige, [...] sont allés le samedi 16 février, porter à leurs collègues de la section genevoise du Club Alpin Suisse, le salut du CAF* »<sup>87</sup>. Pour prendre la mesure de ces exploits, il faut se rappeler que les skieurs ne disposent que d'un seul et long bâton, que leurs lattes sont larges, parfois mal dégrossies, que les farts et les peaux de phoques ne sont pas utilisées et que la pratique, surtout en montée, nécessite donc d'excellentes conditions de neige. L'analyse des relations franco-suisse permet également de découvrir, dès 1908 dans le discours de certains skieurs, des perspectives écologiques étonnantes. La chronique du Club Alpin Français rapportant les paroles de Jules Jacquemin en témoigne : « *il blâme le zèle d'intrépides industriels ne craignant pas d'enlaidir les plus beaux sites de nos montagnes en accrochant au flancs des glaciers d'insipides funiculaires : bien plutôt, ajoutez-il, que l'on creuse donc au pied de notre Jura un modeste petit trou qui relierait Genève à la France et nous permettrait de venir plus souvent faire avec vous un cordial échange de sentiment* »<sup>88</sup>.

### Vulgarisation du ski et exemplarité étrangère

L'étude proposée jusqu'ici a relevé, pour l'essentiel, d'une histoire des élites. Ces sports représentent, en effet, des distractions soumises aux modèles dessinés dans les classes dominantes et qui ne concernent qu'indirectement l'ensemble de la population. L'accueil initial fait par les villageois au ski est d'ailleurs très réservé. Cela s'explique par les représentations populaires négatives à l'égard du loisir et de l'oisiveté qui s'opposent à des formes de pratiques jugées globalement improductives. L'intonation initiale *chi* empruntée à la prononciation allemande ou italienne est un prétexte facile à quelques gauloiseries mais cette attitude masque des critiques plus profondes traduisant un système de convenance et une morale sévères à l'égard de l'inutilité qui semble se dégager de ces exercices. Ainsi, les premiers skieurs sont montrés du doigt et leurs chutes tournées en dérision. Félix Pécelet, lui même, se souvient de la désapprobation qui accompagnait ses premiers essais à ski : « *Un maire se livrant à ce jeu d'enfant, quel manque de respect pour la magistrature municipale ! Les adversaires - quel maire n'a les siens ? - avaient des sourires ironiques et des haussements d'épaule* »<sup>89</sup>. Au mieux, ces exercices suscitent l'intérêt de quelques jeunes gens et l'indifférence des adultes, parfois ils rencontrent l'hostilité. Comme le remarque encore André Roy en 1909 : « *Il semble que l'élément civil de notre population soit quelque peu réfractaire à l'usage du ski. La première et la grande raison c'est qu'il ne s'impose pas dans nos moeurs parce que sa nécessité ne fait pas loi* »<sup>90</sup>. Il faut, bien évidemment, signaler également que le matériel commercialisé aux tout débuts représente un luxe auquel les bourses modestes ne peuvent guère prétendre.

La vulgarisation du ski, en Suisse comme en France, va s'enclencher à travers le relais des institutions sportives. Les références au progrès social sont particulièrement manifestes dans les discours des propagandistes du *patin à neige* et les arguments utilisés vont progressivement consacrer ce matériel en soulignant son rôle dans le processus de « *nationalisation des masses* » ou de « *nationalisation culturelle* »<sup>91</sup>. Très rapidement, les discours tendent à laisser entendre que les

85 « Le Hockey-Club de Lyon à Morez et aux Rousses », in *Le Patriote Morézien*, 20 janvier 1906.

86 Martin, H., « Témoignages pour l'histoire du ski jurassien, II - Du ski "transport" au ski "sport" », in *Le Jura français*, n° 106, 1965, p. 519.

87 « Chronique des sections - Section de Lons-le-Saunier », in *La Montagne*, 20 mars 1907, volume III, tome 1, p. 141.

88 Par deux mètres de neige, quatre membres de la section de Lons-le-Saunier: MM. Guérillot, Vice-Président, Jacquemin, Millot, Henri Prost sont allés, le samedi 16 février 1908, porter à leurs collègues de la section genevoise du Club Alpin suisse le salut du CAF. Extrait du discours de Jules Jacquemin, « Chronique des sections », in *La Montagne* 1908, pp. 141-142.

89 Pécelet, F., *op. cit.*, 20 janvier 1935, p. 193.

90 Roy, A., *Le Patriote Morézien*, 30 janvier 1909.

91 Mosse, G.L., « La nationalisation des masses, gymnastique, tir et manifestation du sentiment national en Allemagne », in *Aimez-*

concours sportifs de ski apparaissent comme le meilleur moyen d'impliquer les populations et de les convaincre de son utilité sociale. Ce mouvement sportif, initié vers 1870 en Norvège, se poursuit en Suisse au début du siècle. Les Ski-Club de Glaris (1893) et de Bern (1900) sont à l'initiative des premières courses suisses de ski organisées les 19 janvier et 9 février 1902. Ces manifestations inaugurent un engagement sportif qui prend aussitôt de l'ampleur avec la création, le 24 novembre 1904, de l'Association Suisse des Clubs de Ski (*ASCS ou SSV: Schweizerischen Ski Verbandes*). Ce groupement associatif coordonne les différents concours et informe les skieurs à travers une publication commune : *SKI - Organe officiel de l'Association suisse des clubs de ski*. Chaque année l'ASCS propose un concours commun afin d'effectuer des classements et d'attribuer des titres de champions suisses (ou maîtrises<sup>92</sup>) de ski dans des épreuves de fond et de saut.

La France reste relativement en retrait par rapport à ce nouveau mouvement sportif. Dans *L'Encyclopédie des sports modernes illustrés*, publiée en 1905, Auguste Robin insiste particulièrement sur le rôle fondamental que peut jouer le ski du point de vue de l'hygiène publique : « *En Autriche, en Suisse, sur toute l'étendue de la chaîne alpine, le nouveau sport est de plus en plus pratiqué. En maintes localités il devient positivement populaire, et des courses annuelles provoquent une heureuse émulation chez les jeunes montagnards, qui abandonnent leur précédente vie de marmotte pour se fréquenter de villages en villages, quelle que soit l'abondance des neiges ; c'est l'hygiène du grand air remplaçant l'étouffante promiscuité d'hiver dans les chalets* »<sup>93</sup>. Son appel semble être entendu par le CAF qui se dote en 1906 d'une Commission des Sports d'Hiver<sup>94</sup> dont l'ambition se porte sur la vulgarisation du ski, cette *bicyclette des neiges*, qui représente à la fois un « *exercice sain et un moyen de transport rapide* »<sup>95</sup>. Pour les membres de cette institution, il devient d'ailleurs urgent de réagir en engageant une politique plus entreprenante afin de concurrencer le voisin suisse : « *organisons des champs d'excursions, des concours et des fêtes, et le public n'aura plus lieu d'aller chercher ailleurs ce qu'il peut trouver chez nous* »<sup>96</sup>. « *Distraction et plaisir* »<sup>97</sup> pour les uns, « *exercice salutaire et fortifiant* »<sup>98</sup> pour d'autres, les concours internationaux de ski semblent pouvoir répondre pleinement à la nouvelle entreprise. Les épreuves de ski du Mont Genève en février 1907 débutent cette nouvelle campagne de promotion sportive.

Cette dimension sportive trouve un écho au même moment dans le Jura français. Des concours de ski y sont organisés durant l'hiver 1906-1907. Plusieurs cartes postales témoignent ainsi d'épreuves de saut à ski à Pontarlier durant l'hiver 1906-1907 alors qu'il n'existe pas encore de clubs de sports d'hiver dans cette ville. On sait que les journaux citent régulièrement depuis 1904 les exploits des sauteurs de Sainte-Croix en Suisse et il est probable que les skieurs pontissaliens aient cherché à les imiter<sup>99</sup>. Peut-être même les ont-ils invité, comme cela a été maintes fois le cas par la suite. On trouve également trace d'épreuves de saut à Gex à la même période. Celles-ci font partie d'un programme périphérique aux courses de bobsleigh du Sporting-Club et l'on peut penser que cette

*vous les stades*, Recherche, n° 43, avril 1980, pp. 59-74 ; Gounot, A., « Les mouvements gymniques en France et en Allemagne, 1871-1914. Repères pour une histoire comparée », in *La Comune Eredità dello Sport in Europa. Atti del 1° Seminario Europeo di Storia dello Sport*, Rome 1997, p. 390-396.

92 Le règlement de 1905 indique vouloir délivrer des maîtrises de ski aux vainqueurs du combiné fond et saut international et national amateur et catégorie guides : « Règlement du concours de l'Association Suisse des Clubs de Ski, S.S.V. », in *Ski, Organe officiel de la Fédération des Associations de Clubs de Ski de l'Europe Centrale*, 10 décembre 1905, p. 51.

93 A. Robin, « Le Ski & le Tobogganningg », in P. Moreau et G. Voulquin, [dir.], *Les sports modernes illustrés - Encyclopédie sportive illustrée*, Paris, Librairie Larousse, 1905, pp. 279-285.

94 Nommée pour l'organisation du premier concours international de ski du CAF, prévu au Lautaret (Mont Genève) du 9 au 12 février 1907 et dont le règlement paraît en novembre 1906 : « Règlement du concours international de ski », in *La Montagne*, 20 novembre 1906, pp. 527-528.

95 « Sports d'hiver », in *La Montagne*, 20 février 1906, p. 82.

96 « Skis et raquettes », in *La Montagne*, 20 mars 1906, p. 132.

97 « L'hiver sportif », in *La Montagne*, 20 octobre 1908, p. 198.

98 *Ibid.*

99 À partir de 1904, *Le Journal de Pontarlier* et *Le Courrier de la Montagne* publient régulièrement le programme de ces festivités suisses.

société en est l'instigatrice<sup>100</sup>. Le premier véritable concours complet de ski est organisé par la commune des Rousses le 27 janvier 1907<sup>101</sup> sous l'impulsion décisive de Félix Pécelet<sup>102</sup>. Le maire des Rousses a très certainement connaissance des manifestations hivernales qui s'organisent, depuis quelques saisons déjà, dans la ville suisse voisine de Saint-Cergues. Abonné à la revue du CAF, il sait probablement que le Club des Sports Alpins de Chamonix a programmé un concours, les 12 et 13 janvier 1907, grâce à l'action du docteur Michel Payot. Enfin, il a lu les préparatifs du concours international de ski du Montgenèvre qui doit se dérouler du 9 au 12 février 1907 sous les auspices du Club Alpin Français. Le règlement du concours international est d'ailleurs paru en novembre 1906 dans la revue du CAF et inspire les épreuves rousselandes. La fête sportive organisée aux Rousses comporte une course de fond et des exercices de saut. L'encadrement et la composition du jury du concours sont assez représentatifs des structures qui s'intéressent à la vulgarisation du ski dans cette région. On y trouve plusieurs membres du conseil municipal, mais également : le lieutenant Lhopital, commandant du fort des Rousses, M. Fournier, capitaine de la compagnie des sapeurs pompiers, Ernest Perrad, Etienne Lamy et Louis Lizon, membres de l'UAM<sup>103</sup>. Sans oublier le soutien apporté par la section san-claudienne du CAF qui dote ce concours de quelques prix. Bref, un rassemblement composé de notables, de militaires et de sportsmen qui forment un comité de patronage dont l'un des objectifs énoncés est de « ...répandre parmi les populations l'utile et agréable pratique du ski »<sup>104</sup>. Toutefois, l'emphase avec laquelle le récit du concours paraît dans la presse ainsi que la description des splendeurs hivernales et du pittoresque des épreuves, visent également un public de spectateurs potentiels parmi lesquels on souhaite très vivement rencontrer des touristes. Cette manifestation rousselande se présente comme une véritable fête de village. Elle obtient la participation musicale de la fanfare *l'écho du Risoux*, qui accompagne le défilé des coureurs et marque les temps forts des épreuves de fond et de saut. La participation des enfants et des jeunes gens est recherchée, tant il est vrai que la popularisation du ski transite nécessairement par l'encouragement des éléments jeunes de la population. Au cours des hivers suivants, nombre de concours de ski continuent à s'organiser dans cette région montagneuse en associant les bonnes volontés mais sans véritable assise institutionnelle. On peut citer plusieurs manifestations de ce genre : celle organisée au Pailly en 1907 (concours de jeunes proposé par un touriste en villégiature à l'hôtel), celles de Morbier et Bois d'Amont en 1908 ou encore celles de Mijoux, Lélex et Nozeroy en 1909, etc..

A travers l'importance grandissante prise par le mouvement institutionnel visant à fédérer le ski, au début du XXe siècle, notre étude est conduite en partie à quitter le seul pôle régional pour s'étendre à la dimension nationale, voire internationale, qui tend à impliquer désormais les skieurs jurassiens. Les orientations contrastées de la Suisse et de la France du point de vue de la forme prise par l'institutionnalisation des sports d'hiver interrogent d'ailleurs d'emblée le concept de transfert culturel et la logique d'acculturation des populations qui en découle. Au delà des décalages observés dans le temps, les formes de légitimation divergent selon les institutions concernées : une fédération sportive spécialisée en Suisse (ASCS - 1904) et une Commission des Sports d'Hiver dépendant du Club Alpin en France (1906). Certes, les deux organisations se rejoignent globalement sur l'utilité du ski pour développer l'économie touristique et sur l'intérêt de renforcer les aptitudes physiques des pratiquants mais elles se différencient quant aux stratégies employées pour impliquer les populations montagnardes. En Suisse, la nouvelle association s'autonomise du Club Alpin pour s'engager dans une logique sportive fédérale et c'est un esprit « *libre de politique de clocher, ...essentiellement sportif ... zélé coopérateur à l'union prochaine de tous les ski-clubs de la*

100 « Les Sports d'Hiver – 4<sup>e</sup> Grand concours international de luges à Gex », in *Le Petit Gessien*, 30 janvier 1908.

101 « Le concours des skis des Rousses », in *Le réveil du Haut-Jura*, 2 février 1907.

102 *La Montagne*, 20 mars 1906, Volume II, tome 1, p. 132 ; *La Montagne*, 20 novembre 1906, p. 527.

103 Ces membres de l'UAM - qui sont skieurs puisqu'on les retrouve dans de nombreuses excursions à skis - encadrent le concours mais n'y participent pas !

104 Pécelet, F., « Le concours de ski aux Rousses », in *Le Patriote Morézien*, 2 février 1907.

*Suisse* »<sup>105</sup> qui est mis en avant. En France, la justification politique et sociale garde une dimension cruciale tandis que la référence à la mère Patrie fait immédiatement partie des procédures de légitimation utilisées.

Ces perspectives qui affirment, dans les deux cas, le corps des montagnards comme objet de préoccupations publiques accompagnent des contextes marqués, de façon plus ou moins importante, par la volonté de développer un sentiment patriotique et par l'intérêt d'assainir physiquement et moralement les masses dans l'incorporation de valeurs hygiénistes et eugénistes<sup>106</sup>. Dans les mentalités collectives, en France comme en Suisse, s'impose donc clairement l'impérieuse nécessité de lutter contre tous les facteurs d'affaiblissement des populations. La diffusion du ski auprès des populations montagnardes est alors directement motivée par le fait qu'il représente un « *...instrument de sport propre à développer la souplesse et la vigueur de la race* »<sup>107</sup>. Le discours témoigne d'un changement de perception du lien social dans un espace géographique où les arguments tendent à engager une transition entre une solidarité mécaniste, qui relève de la société traditionnelle, et une solidarité organique qui caractérise l'inscription de la société dans un système plus complexe. Présenté comme une force du progrès, le ski exprime le rejet de l'apathie sociale. Sa valeur hygiénique réside dans son potentiel de lutte contre la sédentarité et l'inertie.

De toute évidence, selon les skieurs suisses, la participation de tous est requise pour développer un esprit d'entreprise favorable à la communauté toute entière : « *Il est en notre grand pouvoir de concevoir énergiquement le sport pour le plus grand profit de notre force populaire et de notre bien-être. De même que chacun, chez nous sait tirer, chanter et faire de la gymnastique, ainsi il faudra que chacun rivalise de zèle dans les exercices physiques et que le sport sous toutes ses formes soit pratiqué par l'ensemble de la population* »<sup>108</sup>. La diffusion démocratique du ski semble être rapidement avérée. L'exemple suisse est à suivre, pense-t-on en France. Les déclarations sont généreuses et semblent témoigner d'une certaine volonté d'améliorer les conditions de vie et de santé des classes laborieuses : « *Il y avait des ouvriers, beaucoup d'ouvriers parmi la foule des spectateurs. Ils ont du remarquer que les véritables héros du jour paraissaient être des ouvriers eux aussi. Pas d'uniforme sportif flambant neuf. Des vêtements tout simples et solides, bandes ou guêtres, et forts souliers, c'étaient des skieurs et merveilleusement exercés, on l'a vu. Ce sport qui pouvait d'abord paraître réservé aux jeunes gens aisés, - car les skis coûtent assez cher, - est donc démocratique chez nos bons voisins. Pourquoi ne le deviendrait-il pas chez nous ? Nos jeunes ouvriers trouveraient santé et plaisir à s'aller gorger d'air pur, pendant les beaux dimanches d'hiver. À la vérité, on n'en finirait pas de noter tous les heureux effets pour notre population* »<sup>109</sup>.

La volonté de vulgariser le ski est donc clairement affichée lors des premiers concours français. Les autorités administratives, le CAF, le TCF, ainsi que de nombreux instituteurs, veulent faciliter ainsi l'intégration des zones de montagne dans une civilisation moderne où les pratiques corporelles doivent impérativement participer à la formation physique et morale des individus. L'argumentaire utilisé en France renvoie cependant surtout à l'objectif d'assurer une plus grande cohésion sociale et repose sur l'idée qu' « *...en faisant faire du ski à la jeunesse, vous ferez de braves et vaillants citoyens* »<sup>110</sup>. Les sociétés développant les sports *utilitaires*, tels que le ski, rejoignent la logique qui organise les exercices de gymnastique dans une volonté commune d'accroître la force et la résistance des jeunes gens, en même temps que leur sont inculqués la discipline, les vertus morales et l'esprit patriotique. On découvre ainsi, dans l'attitude de nombreux notables, la volonté d'engager une politique sociale qui se préoccupe des plus démunis sans jamais perdre de vue

105 « Appel aux ski-clubs de la Suisse et à tous les amis des sports d'hiver », in *Alpiner Wintersport*, 1903, p. 1.

106 J.F. Sirinelli, [dir.], *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, et notamment le chapitre XIV rédigé par P. Guillaume, « L'hygiène et le corps », pp. 509-564.

107 F. Pécelet, « Le concours de ski aux Rousses », in *Le Patriote Morézien*, 2 février 1907.

108 « Appel en faveur de la fondation d'un comité central suisse pour le développement du sport », in *Alpinisme et sports d'hiver*, 1907, p. XX.

109 « Morez - Le TCF et les sports d'hiver », in *Le Patriote Morézien*, 17 octobre 1908.

110 « Chronique du CAF », in *La Montagne*, 20 mars 1907, p. 140.

l'intérêt public. Félix Pécelet, élu radical, dirigeant des *skieurs rousselands* l'un des meilleurs clubs de ski français dès sa fondation, en 1911, est l'exemple type de ces hommes politiques, proches du peuple, « ...*professant un radicalisme bon teint* »<sup>111</sup>, qui partagent avec le Club Alpin Français et le Touring-Club de France l'idée que le ski doit éduquer et moraliser les individus en conjuguant l'amour de la patrie à l'orgueil régional.

De façon récurrente, les discours français privilégient d'ailleurs l'exemple nordique et se détournent du modèle sportif diffusé en Suisse depuis la fondation en 1905 de la Fédération des Associations des Clubs de Ski d'Europe Centrale (FACSEC)<sup>112</sup>. Le pendant de la logique confédérale et de la neutralité suisse s'observe, en effet, dans les liens étroits qui unissent la Suisse et l'Allemagne. Durant cette période qui implique une France revancharde face à l'annexion de l'Alsace et la Lorraine par les Allemands, cette association sert rapidement de repoussoir et d'autres modèles vont alors alimenter symboliquement les discours mobilisateurs. Selon, le dirigeant du CAF, Henry Cuënot : « *Le ski est une école d'énergie par l'initiative, la décision et l'endurance qu'il exige. Les Pays du Nord nous ont donné le plus bel exemple de cette régénération par le ski* »<sup>113</sup>. Cette perspective concerne particulièrement la région du Haut-Jura français régulièrement comparée à la Norvège. Bref, à travers ce *nordicisme* ambiant, l'hygiène individuelle est clairement supplantée par l'hygiène sociale présentée comme une véritable œuvre patriotique traduisant une vision organiciste de la société favorable à l'unité de la nation française.

## Conclusion

Nous avons cherché, dans cette analyse, à mettre en parallèle les logiques qui organisent la diffusion des sports d'hiver dans le massif jurassien en Suisse et en France en partant du point de vue français. Qu'il s'agisse des sports de traîneaux ou du ski, le constat est fait d'une antériorité suisse en matière d'organisation des pratiques. Les premiers pratiquants français s'inspirent manifestement de leurs homologues suisses. La frontière entre ces deux pays est relativement perméable et les échanges culturels accompagnent très certainement des échanges économiques selon un processus qu'il conviendrait d'ailleurs d'étendre aux relations avec les Britanniques ou avec les pays scandinaves, etc.,... Pour autant, d'un point de vue plus pragmatique, ces sports d'hiver importés en France apparaissent tout autant comme le résultat d'une influence extérieure que comme une forme d'appropriation particulière. Ils sont, plus largement, le symptôme de configurations socio-économiques qui tendent à devenir semblables et induisent une homogénéisation de la culture physique. D'une certaine manière, ces loisirs confirment la propagation d'une nouvelle manière de se représenter puis de vivre et d'utiliser son temps. Nous rejoignons ainsi parfaitement l'analyse de Georges Vigarello, à propos du temps du sport, en constatant que l'organisation des courses de traîneaux et de ski révèle que l'on a affaire désormais, en France comme en Suisse, à « *une vision plus pragmatique du temps, [...], un temps déjà scandé par les références à la logique industrielle* »<sup>114</sup>.

Parallèlement, l'analyse a montré que les concours de ski donnent des indications utiles sur les systèmes de valeurs privilégiés dans les différents pays concernés et répondent en écho aux tensions internationales. À partir des éléments étudiés, il semble que « l'affichage » des intentions politiques et sociales soit particulièrement important dans les concours organisés en France tandis que la Suisse reste plus modérée de ce point de vue. Le ski sportif devient ainsi la politique continuée par d'autres moyens. Son efficacité symbolique lui permet de produire un effet tout aussi efficace sur les représentations collectives touchant à la société et au fondement du pouvoir légitime sans cesser

111 Roussel, R., « Le souvenir de Félix Pécelet », in *L'Indépendant du Haut-Jura*, 1967.

112 « Avis », in *Correspondances générales – Supplément officiel de SKI, organe de l'ASCS*, 10 novembre 1905.

113 Cuënot, H., « Le ski, ses origines en France et le rôle du C.A.F. dans son développement », in *La Montagne*, mars-avril 1931, pp. 97-105.

114 Vigarello, G., « Chronomètre, temps productif et temps de rupture », in Clément, J.P., Herr, M., [dir.], *L'identité de l'EP scolaire au XX<sup>ème</sup> siècle*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 1993, pp. 51-58.

d'apparaître comme distinct des pratiques politiques proprement dites. De ce point de vue, il réactive constamment un processus de nationalisation des corps et l'affirmation d'un sentiment d'appartenance identitaire.

YVES MORALES<sup>115</sup>

### **Les matchs de rugby Saint-Claude – Genève, une parenthèse hors de l'évolution sportive française avant la première guerre mondiale ?**

« Genève honore grandement le sport. Elle a raison car il n'y a rien de meilleur, en ce commencement de siècle, que le développement du muscle et de la santé »<sup>116</sup>. Ce discours relayé par la presse locale san-claudienne affiche explicitement le rapport qu'entretiennent les Français du Haut Jura avec la toute proche cité helvétique. Une relation entre les deux villes existe depuis longtemps<sup>117</sup> et, au 19<sup>e</sup> siècle, avec le développement des chemins de fer ainsi que l'accroissement du trafic industriel et humain, « la frontière franco-suisse (devient) poreuse »<sup>118</sup>. Le sport représente, par son aspect ludique, une opportunité particulière pour affirmer cette connivence. C'est d'ailleurs lors d'une rencontre gymnique à Genève que des membres de la Société la Franc-Comtoise sont initiés à cette activité nouvelle<sup>119</sup>. Bien que cette liaison puisse tenir à la seule proximité des deux villes, elle dépend également d'un lien beaucoup plus large. L'influence de la Suisse sur le développement des structures concernant les sports d'hiver en France semble indéniable. Cependant, si le rapport au plein air est également développé de chaque côté de la frontière, il y a véritablement une différence entre l'esprit de compétition helvète et française<sup>120</sup>. La modernité sportive<sup>121</sup> pourrait alors rapidement dépasser le canevas d'une confrontation basée sur la seule facilité de se déplacer chez l'adversaire. Pourtant, si le réseau des villes que Saint-Claude rencontre lors de compétitions de football-rugby s'étoffe au gré du développement de ce sport dans l'espace français, la relation entre la grande cité genevoise et sa petite sœur française présente alors un visage longtemps différent.

A partir d'un relevé des matchs prévus ou joués par les équipes du Football-Club San-Claudien (FCSC), entre 1902 et 1914 dans un journal local<sup>122</sup>, nous tenterons de cartographier de manière

115 Maître de Conférences, Equipe « Sports, Organisations, Identités » EA 3690, UFRSTAPS, Université Paul Sabatier Toulouse III, France.

116 « Quinzaine sportive à Genève » in *Indépendant de Saint-Claude*, n°21 du samedi 27 mai 1905 – Archives départementales du Jura (ADJ), Pr 306.

117 Il faut signaler que les deux villes sont distantes d'une quarantaine de kilomètres. La longue période durant laquelle Genève est liée au Comté de Savoie (XIe-XVe siècles) peut avoir aussi joué en faveur de ce rapprochement (ROBINET M., *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique*, Tome XX, Londres, 1781, p.304). De plus, nous sommes en présence de deux évêchés, celui de Genève et celui dit de Besançon (MULLER Jean de, *Histoire de la confédération Suisse*, Tome 4, Genève, 1838, p.408).

118 DAUMAS Jean-Claude, TISSOT Laurent (sous la direction de), *L'Arc Jurassien : histoire d'un espace transfrontalier*, Yens-sur-Morge, Cabédita, 2004, p.162.

119 LEDUC Guy, *C'est une maison bleue... 100 ans de rugby à Saint-Claude*, Néo-Editions, 2000, p.55.

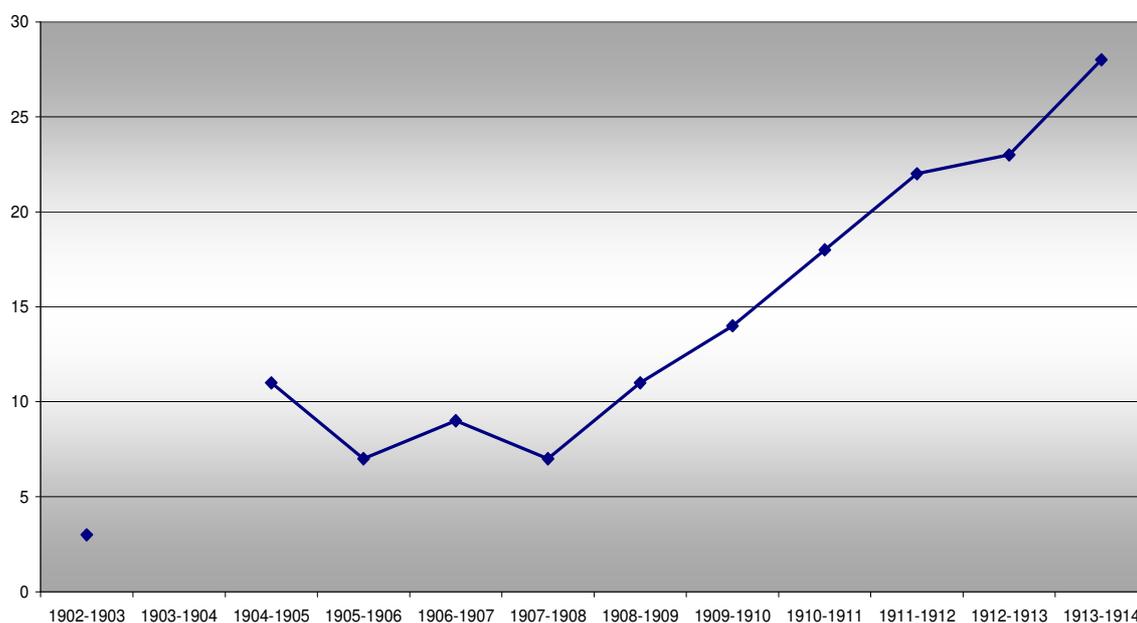
120 MORALES Yves, « Les concours de ski au début du XXe siècle sous l'angle de la nationalisation culturelle. Quelques jalons pour une approche comparée entre la Suisse et la France » dans GOUNOT André, JALLAT Denis, CARITEY Benoît, *Les politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXIe siècle*, Rennes, PUR, 2007, p.80.

121 LOUDCHER Jean-François, « La France au centre de la modernité sportive ? (XIXe siècle – années 1930) » dans TETARD Philippe, *L'Histoire du sport en France – Du second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, pp.107-127.

122 *L'Indépendant de Saint-Claude*, ADJ, cote Pr 306. Cette presse républicaine libérale est notre source principale. Le

simplifiée l'espace dans lequel le football-rugby<sup>123</sup> du Haut-Jura français se développe. Au fur et à mesure des années, saison après saison, les clubs des autres villes rentrant en contact avec la société sportive san-claudienne se multiplient et se diversifient. Ainsi, cette étude cherche surtout à développer une réflexion autour de la relation particulière qui unit Saint-Claude et Genève. La filiation maintenue est-elle rationnelle entre l'apprenti et son maître ? Si l'espace sportif français prend le pas sur la structuration de la pratique san-claudienne, la tête de file du rugby du Haut-Jura préserve pour un temps cette activité amicale avec le club phare de Genève, le Servette. Faire un match contre lui n'est pas anodin. C'est une tradition qui s'inscrit dans une pratique intime et familière.

**Graphique 1**  
**total de matchs du FCSC présentés par saison**



La représentation graphique du nombre de rencontres, consommées ou non, par le FCSC des saisons 1902-1903 jusqu'à la saison 1913-1914 (graphique 1) démontre fort logiquement que sur la période précédant la Grande Guerre le nombre de matchs s'accroît de manière importante. De même, les possibilités d'adversaires différents se font plus nombreuses également<sup>124</sup>. Que ce soit pour des raisons de proximité, de curiosité ou de compétition, les adversaires changent et l'espace de pratique prend une forme qui change avec eux. Si le nombre de rencontres évolue de manière spectaculaire, il faut comprendre que les adeptes, de plus en plus nombreux, prennent place dans l'équipe seconde puis troisième, afin de s'adonner, tout autant que les autres, aux joies de l'ovalie. Ainsi, sont parfois comptabilisées deux rencontres ayant lieu simultanément, une équipe jouant à domicile, l'autre à l'extérieur. Parfois même, seront pris en compte des matchs qui étaient préparés, qui devaient se jouer et que des conditions atmosphériques ou financières ont empêché. S'ils ne

---

sport, en tant que phénomène nouveau, ne semble pas vraiment l'objet d'une instrumentalisation par la presse locale. Il n'est pas rare de voir, à cette époque, deux articles identiques paraître dans deux journaux concurrents.

123 La distinction avec le Football-Association est très nette dans cette région puisque Morez, la sœur jumelle de la sous-préfecture du département du Jura français, développe cette pratique et viendra tardivement faire une démonstration dans le cadre d'une confrontation avec une société d'Oyonnax : « Pour la première fois, le public sera régalé, dimanche, par un match de foot-ball association sur le terrain de Serger » : *Indépendant de Saint-Claude* n°19 du 11 mars 1907.

124 Cf. graphique 2.

développent aucunement une problématique liée au jeu, au style ou encore à la technique, ces actes manqués demeurent des indicateurs des relations tissées entre des sociétés de football-rugby.

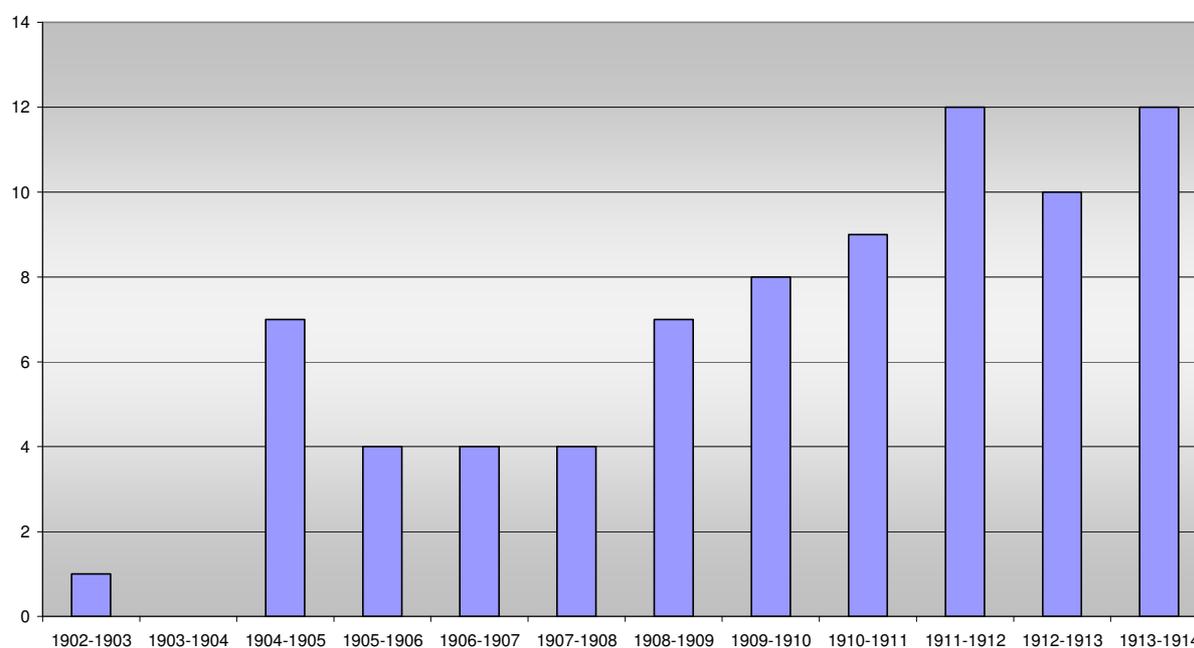
Ce relevé met en lumière trois étapes dans l'évolution du football-rugby san-claudien. La première, courte, considère la relation unique du FCSC avec Genève. La seconde s'échelonne de 1904 à 1908 durant laquelle des possibilités de rencontres nouvelles émergent et principalement par l'intégration du club jurassien dans un organisme structuré et structurant. La dernière se développe de 1909 à 1913 dans un espace géographique nouveau, le Lyonnais. Pourtant, durant la dizaine d'années de notre étude, les rencontres entre Saint-Claude et Genève (graphique 2) se positionnent en-dehors de l'élaboration du tissu français.

### A – Des débuts exclusifs

En 1902, les rencontres opposent exclusivement Saint-Claude à Genève. La nécessité fait ici loi. Les clubs sont rares et les moyens de locomotion permettent des déplacements encore longs. Les trois rencontres sont faiblement retranscrites dans la presse locale. Le phénomène est accentué par certaines lacunes dans les sources sur cette période.

Par comparaison avec le graphique 1, force est de constater que les premières années, les rencontres transfrontalières représentent les seules sorties, les seules compétitions. Les joueurs san-claudiens ne sont pas encore suffisamment nombreux pour former deux équipes de qualité qui s'adonneraient, entre entraînement et match, à une rencontre que la presse locale pourrait retranscrire. L'intérêt journalistique naît avec la mise en danger de l'image du club lors d'un affrontement amical avec un adversaire capable de mettre en relief l'identité san-claudienne. Le fait que le nombre d'opposants

**Graphique 2**  
**Nombre d'opposants différents pour le FCSC**

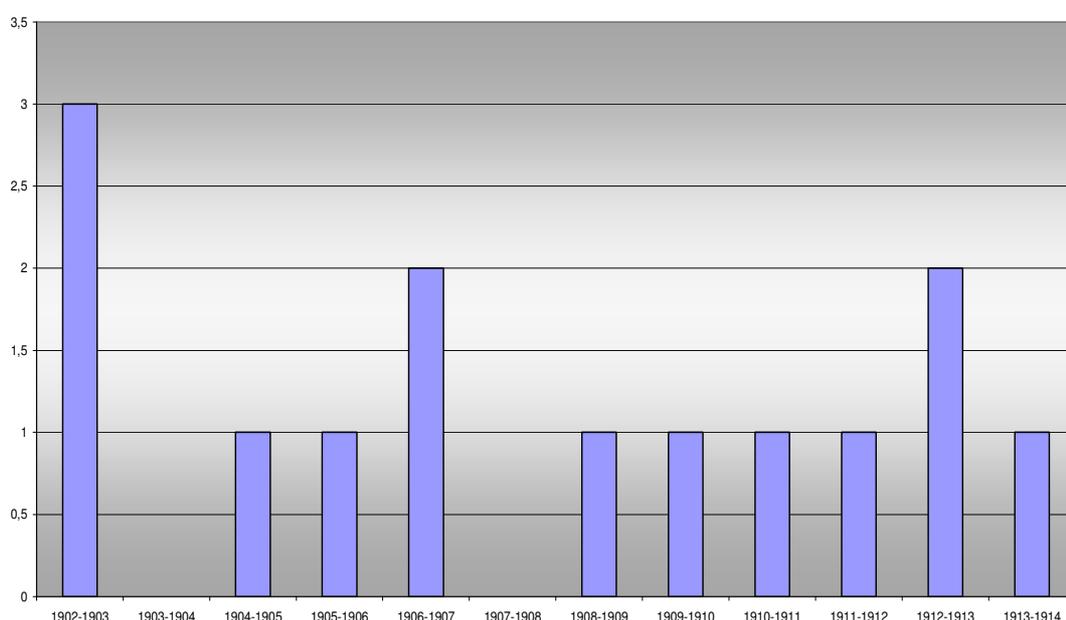


potentiels se réduise au Servette de Genève, dont les qualités sportives sont explicitement vantées<sup>125</sup>, et à l'Athlétic Club de Genève, renforce la spécificité des liens qui existent entre les deux villes. Il faut signaler aussi que la Suisse vit à cette époque une phase de complémentarité

125 « Il n'y a de personne, s'occupant tant peu que peu de foot-ball, qui n'ait déjà apprécié, par la voix des journaux sportifs, la grande valeur de cette société, première de la Suisse ; elle a souvent battu les 1<sup>ères</sup> équipes de Lyon, Grenoble, etc. » : « Chronique Sportive » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°51, 17 décembre 1904.

acceptée voire recherchée du football-rugby avec la gymnastique plus largement implantée<sup>126</sup>. Cette connaissance du jeu par les Helvètes, autant que la pratique athlétique<sup>127</sup>, n'est pas nouvelle. Le premier club de Football à Saint-Gall date de 1879, quand Alfred Wahl évoque des rencontres au Château de Lancy à Genève dès 1855<sup>128</sup>. Cette qualité helvétique avérée peut même avoir eu un double impact. En premier lieu, elle aurait nécessité un travail ardu et régulier de la part des rugbymen jurassiens pour se montrer dignes d'accueillir, ou de l'être en retour, par une équipe de valeur et de concurrence reconnues<sup>129</sup>. En second lieu, elle représenterait un étalon auquel le club san-claudien pourrait venir se mesurer régulièrement pour prendre acte de ses progrès. Ce dernier point, renforcé par la volonté du FCSC de revenir régulièrement aux sources de sa pratique, forgerait alors un espace sportif intime entre Genève et Saint-Claude, que l'on retrouve régulièrement par la suite...

**Graphique 3**  
**Rencontres avec le Servette de Genève**



### **B – 1904-1908 : La spatialisation étonnante des rencontres et la certitude genevoise<sup>130</sup>**

Entre 1904 et 1908, le nombre de rencontres demeure relativement stable, autour de 10 par saison. A raison d'une rencontre par semaine, la plupart du temps, les compétitions officielles ou officieuses occupent une partie non négligeable du calendrier hivernal. Il reste cependant une grande période inexploitée qui laisse supposer que le club ne croule pas sous les propositions. Les conditions climatiques assez rudes de cette région autant qu'une certaine forme d'enclavement

126 BUSSARD Jean-Claude, *L'Education physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.192.

127 Voir le développement de l'Institut du Pasteur Naville fondé en 1819 à Genève et où les activités corporelles (lutte, lancer,...) faisaient partie de l'éducation (BUSSARD Jean-Claude, *L'Education physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.117).

128 WAHL Alfred, *La balle au pied : histoire du football*, Paris, Gallimard, 1990, p.31. A savoir que la confusion entre football-rugby (le rugby) et football-association (le football) demeure en France jusque dans les années 1910-1912.

129 « L'équipe que déplacera notre Club sera de tout premier ordre et doit opposer une honorable résistance à l'excellent quinze genevois » : « Football-Club San-Claudien » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°49, 3 décembre 1904.

130 Voir le graphique 4.

gênent, par ailleurs, la multiplication de ces rencontres. Grâce au développement des moyens structurels du sport et de la locomotion, ces deux inconvénients majeurs se trouvent nuancés, tout en restant prégnants dans un premier temps. Bien souvent, l'équipe qui reçoit prend en charge tout ou partie du déplacement de son opposant du jour. C'est un élément appréciable en ces premières années de fonctionnement ; les coûts de voyage sont importants et les revenus par le paiement d'un droit d'entrée aux spectateurs relativement faibles au regard des dépenses. Ainsi, le 12 novembre 1905, le droit de 25 centimes acquitté par 2000 personnes<sup>131</sup> environ donnerait lieu à une recette de 500 francs français – exception faite des membres honoraires qui rentrent gratuitement. Mais le déplacement<sup>132</sup> et les frais de location du terrain<sup>133</sup> grèvent rapidement le budget du club. Cependant, le principe de proximité visant à réduire les frais ne peut constituer seul une raison du déplacement. Il y a une attente du point de vue compétitif. Sur les 10 rencontres jouées en 1904 avec un club étranger<sup>134</sup>, six se déroulent dans le cadre du Championnat de l'Est, 3<sup>e</sup> série avec Chalon-sur-Saône (1/4 de finale aller et retour<sup>135</sup>), Autun (1/2 finale aller et retour) et le Racing-Club Bourguignon de Dijon en une finale jouée en un seul match aller. L'espace de pratique du FCSC tient donc à son intégration au sein de l'USFSA<sup>136</sup>, organisme principal de la structuration des sports en France. Les voies ferrées se développent et l'administration des activités physiques aussi mais pour jouer toute une saison, il faut également des clubs qui souhaitent accueillir la société concurrente. Par la suite, entre 1905 et 1908, le nombre de rencontres avec les « gris » de Chalon-sur-Saône se maintient. Adversaire de qualité équivalente au FCSC et d'appartenance au comité de l'Est également, tous les éléments sont réunis pour que ces deux clubs phare se retrouvent régulièrement. La victoire de l'année précédente a permis à la société san-claudienne de se positionner au milieu des autres clubs régionaux et conduit, dès la saison 1905-1906, à son intégration dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> série, de valeur supérieure.

Lyon et Bourg-en-Bresse se réalisent à l'époque avec le FCSC en un match amical une seule fois dans la saison. L'Amical Club de Lyon se déplace à Saint-Claude. Résultat de la rencontre : match nul. Pourtant, le journal souligne le fait que cette jeune équipe a besoin d'emprunter quatre joueurs au FC Lyon, supposant ainsi la qualité « artificielle » de l'adversaire et, en conséquence, la qualité véritable du FCSC. Cette anecdote tend à prouver que Lyon représente, sur le versant français, le berceau de nombreux clubs qui sont autant de références en matière d'excellence rugbystique<sup>137</sup>. Lorsque l'équipe première de l'Union Sportive Bressanne se rencontre avec Saint-Claude, l'aisance des Jurassiens à manier cette balle ovale permet d'acquérir une victoire sans frisson, un succès presque sans saveur. Mais sans incertitude dans la rencontre, ce match est appelé à rester sans

131 « Chronique Sportive » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°46, 18 novembre 1905.

132 150 FF pour la venue de Mâcon : « Chronique sportive » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°46, 3 novembre 1906.

133 Location de 125 FF par an : « Conseil municipal » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°18, 6 mai 1905.

134 Dans le discours de l'époque, les clubs étrangers sont ceux qui ne sont pas de la ville même. Une société établie à quelques kilomètres seulement est désignée comme étrangère.

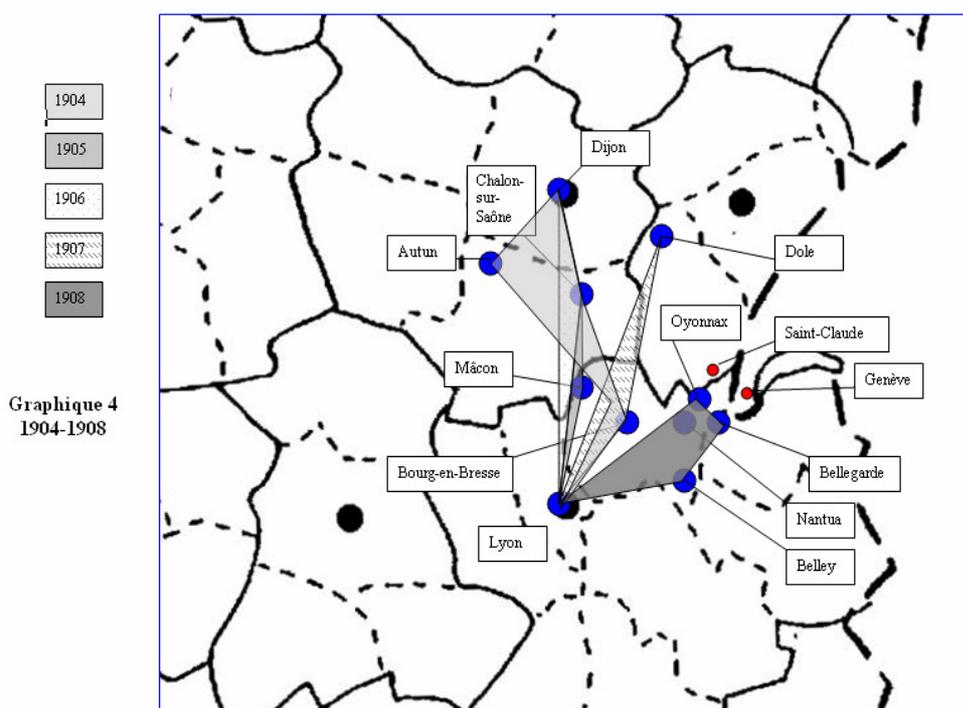
135 La troisième rencontre de la saison contre le Racing-Club Chalonnais tient à un match rejoué après réclamation de cet adversaire auprès des instances dirigeantes.

136 Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques créée en 1889 à Paris avec, dans ses rangs, Georges de Saint-Clair ou Pierre de Coubertin. La même année, une commission football-rugby est instaurée, laquelle traduit pour la saison à venir les règles anglaises du jeu (GONDOUIN Ch., JORDAN, *Le Football*, Paris, Lafitte, 1910 – réédition, Slatkine, 1980, p.37). En 1914, cette organisation regroupe 1714 sociétés et constitue, à ce titre le 3<sup>e</sup> organisme de gestion du développement des activités physiques mais surtout la 1<sup>ère</sup> dans le développement des pratiques à but non militaire.

137 On voit clairement que l'Est de la France, plus soumise à la crainte de l'invasion allemande, développe davantage un goût pour l'effort de type gymnastique dont les liens avec le monde militaire sont connus (ARNAUD Pierre, *Les athlètes de la République – Gymnastique, sport et idéologie républicaine*, Toulouse, Privat, 1987). La ville de Lyon, en 1896, représente selon Jean-Pierre Augustin et Alain Garrigou un bastion isolé du rugby dans la moitié Est de la France : AUGUSTIN Jean-Pierre, GARRIGOU Alain, *Le rugby démêlé – Essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*, Bordeaux, Mascaret, 1985, p.27.

lendemain.

Sans aucun lien d'obligation institutionnelle, les rencontres avec le Servette se poursuivent, hormis durant la saison 1907-1908. Ainsi, lorsqu'en mars 1907 la chronique sportive donne les résultats des matchs passés et à venir, la mention de la lourde défaite subie à Genève présente un visage particulier. Ni les longs atermoiements concernant le style de jeu adverse, ni les emphatiques discours spécifiant que le beau jeu san-claudien était plombé de malchance ne viennent nourrir l'article. Le journaliste sauve, discrètement, la face des rugbymen jurassiens en signalant qu'une pluie battante s'abattait sur une « *partie peu intéressante* »<sup>138</sup>. Les enjeux de la compétition présents dans l'espace français n'ont pas ici de raison d'être. Seul le jeu compte !



Ainsi, même si les clubs que rencontre le FCSC sont de plus en plus diversifiés au gré des matchs et des qualifications, les oppositions entre le club jurassien et son homologue helvète ne font pas l'objet de longs discours, comme si seule la pratique importait et, surtout, comme si elle n'importait

qu'aux joueurs eux-mêmes. Le match n'aurait donc pas de portée médiatique, pas d'enjeu réel.

### C – 1909-1913 : La multiplication des rencontres officielles et la singularité des matchs transfrontaliers<sup>139</sup>

Le FCSC glisse dans le Championnat du Lyonnais en 1908, signe du développement de la pratique dans cette région de France, au-delà de la seule pratique de Lyon. Entre 1909 et 1913, le championnat de France permet au FCSC, club jurassien, de trouver de nouveaux partenaires de matchs et de maintenir un certain degré d'incertitude dans le jeu. Pourtant, les relations, une fois ou deux par an, entre le Servette de Genève et le FCSC gardent une forme particulière.

Sur cette période, Oyonnax devient un partenaire privilégié. Entre proximité géographique et proximité dans la qualité du niveau de jeu, tout pousse à créer un espace pertinent avec cette cité du département de l'Ain. Il se joue, sur cette période, 6 matchs par saison (avec un pic à 10 en 1913-1914) quand la moyenne avec les clubs lyonnais, qui sont d'ailleurs plus nombreux et qui représentent le second espace de relations rugbystiques pour Saint-Claude, n'est que de 3,5.

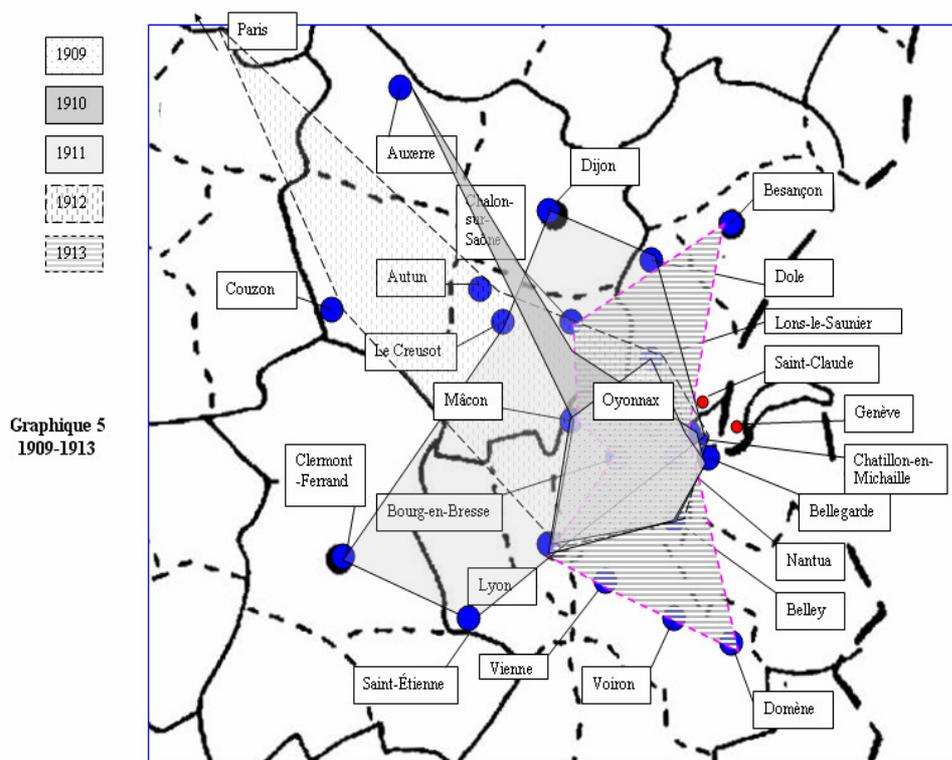
Les aléas de la compétition au niveau régional, championnat du Lyonnais, et au niveau national, championnat de France, donne lieu à une circonscription de l'espace très variable d'une année à

138 « Chronique sportive » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°12, 23 mars 1907.

139 Voir le graphique 5.

l'autre. Cependant, la grande majorité des matchs se situe entre Lons-le-Saunier, Mâcon, Lyon et Belley. La qualité de ces lieux varie cependant nettement. Si Lyon et Mâcon sont le théâtre de confrontations sportives fréquentes, le 133<sup>e</sup> d'infanterie de Belley n'est visité qu'occasionnellement. Le stade de Lons-le-Saunier, pour sa part, accueille des matchs entre Saint-Claude et Dole ou Dijon la plupart du temps. Une seule confrontation avec le club local est à constater. Mais la position centrale de la structure lédonienne justifie son usage par d'autres équipes, permettant ainsi à chacune des sociétés convoquées de réduire le coût de déplacement. Les difficultés financières peuvent également prendre une proportion importante pour les nouvelles sociétés. Au niveau français, entre 1902 et 1912, le nombre d'associations se multiplie de manière très sensible<sup>140</sup>. Au niveau du rugby jurassien, nous comptabilisons une seule équipe en 1902 (FCSC) et entre six et neuf<sup>141</sup> en 1912.

Dans ce concert de rencontres où équipes premières et équipes secondes jouent le même jour, l'un comme hôte, l'autre comme invité, la représentation cartographique de l'espace de pratique san-claudienne apparaît éclatée. Pourtant, il y a des disparités fortes entre Dole, Bellegarde ou Belley qui ont des relations continues avec les *teams* de la sous-préfecture jurassienne et Paris, Besançon ou même Voiron restent dépendants des résultats de qualification. Cette description tend à conforter l'idée que le réseau de clubs demeure fragile et que les possibilités d'oppositions nouvelles restent maigres. En ce sens, la structuration de l'espace rugbystique français est à sa naissance malgré une



présence réelle et influente d'une commission au sein de l'USFSA. Cette institution prend même son indépendance sous la forme de la Fédération Française de Rugby lors de la dissolution de l'Union en 1920.

Le lien qui unit Saint-Claude à Genève se fait finalement un nouveau visage.

140 AUGUSTIN Jean-Pierre, GARRIGOU Alain, *Le rugby démêlé – Essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*, Bordeaux, Mascaret, 1985, p.35.

141 Neuf clubs, spécifiquement de football-rugby, au total mais la présence de certains est plutôt aléatoire. Il faut rester prudent.

- (1) Le Football-Club San-Claudien
- (2) l'Espérance de Saint-Claude (collège)
- (3) Union Sportive Doloise (Dole)
- (4) Racing-Club Dolois (Dole)
- (5) Sporting-Club Dolois (Dole)
- (6) Stade Universitaire Dolois (collège de l'Arc de Dole)
- (7) Union Sportive Polinoise (Poligny)
- (8) Union Sportive Lédonienne (Lons-le-Saunier)
- (9) Union Sportive Arboisienne (Arbois).

Pour commencer, en 1909, lorsque le Stade Bordelais rend visite à son homologue helvète<sup>142</sup>, le club san-claudien organise un déplacement collectif. La saison suivante, c'est au FCSC de se confronter à l'équipe 1<sup>ère</sup> du Servette et s'y faire battre. Mais pour la première fois, cette opposition rentre dans un cadre officiel : le challenge franco-suisse ou challenge Dubonnet<sup>143</sup>. Dénotant l'évolution de l'esprit de compétition qui nourrit les ambitions du club français, la défaite subie comporte une nouvelle conséquence : « *un match revanche a été conclu pour courant février, à Saint-Claude, mais cette fois il y aura bien des chances pour que St-Claude prenne une éclatante revanche* »<sup>144</sup>. La violence de l'injure symbolique semble réclamer une réparation de même force. Plus encore, ce n'est plus l'amical partenaire de jeu du début mais bien Genève contre Saint-Claude, intitulé mettant dos à dos les villes plus encore que les clubs. L'identité et la fierté locales s'inscrivent au premier plan. Tant et si bien que l'annonce du match, l'année suivante, prend appui sur cette désillusion pour mettre en tension, ranimer les passions san-claudiennes : « *Cette équipe avait battu nos compatriotes la saison passée (...) Ils devront mettre en jeu demain toute leur science et tout leur courage s'ils veulent triompher de leurs redoutables adversaires* »<sup>145</sup>. Les relations que nourrissaient Saint-Claude et Genève auraient donc été sacrifiées sur l'autel de la compétition et de la victoire. Pour autant, cette habitude de se confronter annuellement avec le club suisse est entretenue par le phénomène d'émulation qu'un adversaire aussi redoutable peut faire naître. L'amitié des débuts semble se transformer et l'objet de la rencontre s'inscrit dans une considération plus compétitive. Au gré d'un lent processus en cours sur les dernières années précédent 1914, le partage d'une partie de rugby serait davantage motivé par la valeur de l'adversaire que par la tradition.

## Conclusion

Cette étude n'a d'autre ambition que de voir les conséquences de la montée du phénomène sportif dans les premières années de sa diffusion dans l'espace du Jura français grâce au regard décalé que représente l'opposition helvétique. L'esprit de compétition, s'il est entretenu et accru sous la houlette des institutions, devient un moteur du développement du sport, justifiant les sacrifices financiers engagés par les sociétés. Le Servette de Genève, après avoir initié les San-Claudien à la pratique du rugby, finit presque par devenir un adversaire comme les autres. Mais en étant hors de l'espace institutionnalisé du sport français, les matchs contre le club genevois sembleraient préserver, difficilement, cette petite différence qui les distinguait des autres rencontres du FCSC. D'une façon assez ironique, le processus de sportivisation qui avait conduit à la diffusion du football-rugby dans l'espace san-claudien tenait à cet esprit « *d'universalisme sportif* »<sup>146</sup> précurseur du Servette de Genève et c'est ce même esprit qui semble mettre fin au particularisme du lien rugbystique entre les deux villes. En ce sens, il répond à la logique que Paul Dietschy identifie sur le football-association<sup>147</sup>, selon laquelle les associations se rencontrent pour se mesurer tout en prétextant de sociabilité.

Jean-Nicolas RENAUD<sup>148</sup>

142 « Chronique sportive » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°1, 2 janvier 1909.

143 S'il n'est pas dans notre analyse présente de développer ce point, il faut savoir que cette compétition met en opposition un plus grand nombre d'équipes françaises (Chalon-sur-Saône, Dijon, Besançon, etc.) que helvètes.

144 « Chronique sportive » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°52, 25 décembre 1909.

145 « Chronique sportive » dans *Indépendant de Saint-Claude* n°51, 17 décembre 1910.

146 MORALES Yves, « Les concours de ski au début du XXe siècle sous l'angle de la nationalisation culturelle. Quelques jalons pour une approche comparée entre la Suisse et la France » dans GOUNOT André, JALLAT Denis, CARITEY Benoît, *Les politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXIe siècle*, Rennes, PUR, 2007, p.82.

147 DIETSCHY Paul, « La Coupe de France "fête nationale du football français" dans l'entre-deux-guerres » dans GOUNOT André, JALLAT Denis, CARITEY Benoît, *Les politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXIe siècle*, Rennes, PUR, 2007.

148 Doctorant en Histoire contemporaine, UFRSTAPS de Besançon, Université de Franche-Comté, EA 2273



\*\*\*\*\*

**Le Bureau du CEH**

Anne Beuchat BESSIRE  
La Praye 4, 2608 Courtelary  
a.beuchat@m-ici.ch

Damien BREGNARD  
Pl. Louis-Chevrolet 79, 2944 Bonfol  
damien.bregnard@aaeb.ch

Emma CHATELAIN  
Rue des Cèdre 3, 2000 Neuchâtel  
emma.chatelain@gmail.com

Alain CORTAT  
Chemin des Grands Pins 7, 2000 Neuchâtel  
alain.cortat@unine.ch

Clément CREVOISIER  
Rue du Lac 24, 1400 Yverdon-les-Bains  
lac24@bluewin.ch

Philippe HEBEISEN  
Rue des Cèdres 3, 2000 Neuchâtel  
philippe.hebeisen@unine.ch

Pauline MILANI  
Av. du Tribunal-Fédéral 40, 1005 Lausanne  
pauline.milani@gmail.com

Les Lettres d'information peuvent être commandées au secrétariat de la SJE :

8, rue du Gravier  
2900 Porrentruy  
032 466 92 57  
info@sje.ch